

LES RÉGIONS



CARTIER
B

Agenda Page B 6
Culture Page B 8
Économie Page B 2
Les sports Page B 4

LE DEVOIR, LE JEUDI 13 MARS 1997

Heureusement qu'il y a le homard!

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le homard reste la pêcherie majeure dans le golfe du Saint-Laurent pour les pêcheurs madelinots et gaspésiens. On comptera 600 bateaux de pêche au homard sur les 1100 bateaux de pêche qui navigueront sur le golfe à l'été.

Les îles de la Madeleine restent le chef-lieu de cette pêche avec 325 bateaux à la recherche du crustacé, la ressource majeure de la mer et qui le rend parce qu'il n'y a pas eu de bateaux pour ratisser les fonds marins comme les immenses chalutiers terre-neuviens le firent pour la morue pendant vingt ans. Ça reste une pêche au casier, artisanale, et c'est pourquoi les fonds n'ont pas été raclés comme ce fut le cas pour la morue et le sébaste.

Les bateaux côtiers font de 12 à 16 mètres, des bateaux en bois ou en fibre de verre, explique François Poulin, de l'Alliance des pêcheurs; un bateau obtient un permis pour la pêche de 15 000 livres de homard. «Depuis dix ans, les permis sont limités aux îles et il y a un contrôle serré avec un Office de mise en marché du homard; la pêche est permise pendant neuf semaines.»

Néanmoins, le homard a rapporté 35 millions de dollars aux pêcheurs du Québec comparativement à 346 millions dans les Maritimes. Manifestement, la Gaspésie et les îles ont besoin d'un coup de pouce car il y a disproportion entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, d'une part, et les pêches de la Gaspésie, qui ne réunissent que 220 homardières, d'autre part. «Il y a une énorme pêcherie en Nouvelle-Écosse de novembre à mars. Le homard d'hiver est très beau; il est exporté à Boston et en Europe», explique François Poulin.

La côte du Nouveau-Brunswick et celle de la Nouvelle-Écosse se profilent avec des hauts fonds. C'est pourquoi on trouve 2000 pêcheurs de homards au Nouveau-Brunswick en partance de la pointe Miscou et de Shédiac. Or, il y en a deux fois plus en Nouvelle-Écosse. Même la petite Île-du-Prince-Édouard a plus de pêcheurs de homards que les îles de la Madeleine, la baie des Chaleurs et la Côte-Nord réunies. On recense 1000 bateaux de pêche au homard à l'Île-du-Prince-Édouard mais seulement 20 sur la Côte-Nord.

C'est une pêche importante près du port, sur les hauts fonds. Aux îles de la Madeleine, il s'agit d'une grande zone autour de l'île et autour d'Anticosti. En Gaspésie, chaque base forme une zone indépendante. Par contre, les eaux de la côte nord de la Gaspésie sont profondes, ce qui n'est pas propice à la pêche au homard.

Laurent Normand, propriétaire d'une usine de transformation du poisson à Mont-Louis, explique qu'il y a 200 brasses d'eau au bord de la montagne qui se jette dans la mer; on a 400 mètres d'eau en quittant le quai.

C'est pourquoi la pêche se fait moins insistante de Matane à L'Anse-Pleureuse que dans la baie des Chaleurs. Ses bateaux pêchent le petit requin pour le cartilage qu'il vend à la compagnie Aeterna, de Québec, une firme qui se spécialise dans les recherches contre le cancer. Ce n'est pas à Mont-Louis que l'on pêche le homard. Les homardières de Mont-Louis vont plutôt sur les hauts fonds de l'île d'Anticosti. Au total, on compte une vingtaine de bateaux à Mont-Louis et il en est de même dans plusieurs ports de la côte nord de la péninsule gaspésienne.

La crevette et la morue

La crevette fait son lit en de tout autres lieux. On compte 49 permis de crevettiers au Québec et ceux-ci tirent un grand chalut en eaux profondes, explique François Poulin. Il s'agit de gros bateaux de 22 mètres qui vont près du chenal laurentien, au milieu du golfe Saint-Laurent.

Les crevettiers naviguent vers Sept-Îles, vers Anticosti, vers Terre-Neuve en longeant la Côte-Nord, en direction du détroit de Belle-Isle. La compétition s'y fait avec les Terre-Neuviens, qui ont 60 crevettiers basés sur la côte ouest de Terre-Neuve, face au Labrador. «Au Nouveau-Brunswick, 20 crevettiers viennent sur les mêmes fonds dans le golfe avec des quotas individuels.»

Le pétoncle offre aussi un beau stock sur la Moyenne-Côte-Nord, à Havre-Saint-Pierre particulièrement. Il y en avait aux îles de la Madeleine mais le stock a été surexploité. Toutefois, il y a un projet de mariculture. Sur la Basse-Côte-Nord, il n'y a pas un gros volume; ça rapporte quatre millions de dollars en tout.

François Poulin espère que l'on pêchera l'oursin, le cou-teau, le pétoncle par mariculture et bientôt le maquereau.

Les poissons de fond ne sont plus pêchés, sauf le flétan du Groenland, un flétan noir que les Anglais appellent turbot; c'est le poisson de la guerre du turbot de Brian Tobin. On le pêche de Matane à Cloridorme et dans l'estuaire avec des bateaux de 11 mètres.

Une centaine de bateaux s'activent pour le flétan et l'aiguillon au petit requin. Quant aux autres pêcheurs de poisson de fond, ils tirent la langue; la soixantaine de chalutiers avec filet mobile les ont tués; il reste 200 pêcheurs côtiers, et les autres, on les élimine à petit feu. On vient d'ailleurs de retirer de la circulation 345 «pêcheurs-noyaux» détenant un permis en Gaspésie.

Le malheur, c'est que la morue créait beaucoup d'emploi dans les usines. Autrefois, chaque village avait même son séchoir de morue près du quai. Il y avait de la morue partout quand on faisait le tour de la Gaspésie. Depuis quatre ans, ces pêcheurs n'ont plus le droit de pêcher à cause des bateaux-usines qui ont tout pris.

Ils ont maintenant le droit de tirer de l'eau 12 000 tonnes au lieu des 100 000 tonnes d'il y a quatre ans. Les pêcheurs de morue obtenaient 15 ¢ la livre quand ils ont perdu le droit de pêcher.

Dans le golfe, il restait 900 bateaux qui pêchaient des produits de luxe l'an dernier. Mais cet été, on verra 130 bateaux de 18 à 20 mètres, des bateaux de un million de dollars, en provenance de la baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick, qui iront pêcher le crabe dans le golfe du Saint-Laurent.

Réduction à 1585 pêcheurs-noyaux

Daniel Boisvert, directeur de la gestion de la ressource chez Pêche et Océans pour la région laurentienne, précise qu'il doit encore y avoir une réduction de la capacité de pêche-noyau établie à 1585 pêcheurs au Québec (avec bateau et permis). Il estime que 343 pêcheurs-noyaux se sont retirés en Gaspésie, aux îles de la Madeleine et sur la Côte-Nord depuis deux ans.

Le nombre de détenteurs de permis et le nombre de capitaines de bateau diminuent sur la Côte-Nord et en Gaspésie. Il mentionne que l'industrie vise une réduction de 50 % du nombre de pêcheurs. C'est désastreux pour les Gaspésiens. A Terre-Neuve, on compte 3500 pêcheurs dans la seule circonscription de Bonavista, celle du ministre Mifflin. Autant que dans toute la Gaspésie maintenant. Pauvre Gaspésie!



Un port de pêche dans l'est du Québec

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

Ruée sur le crabe

200 bateaux de pêche traquent le délicieux crustacé sur la Côte-Nord, en Gaspésie et aux îles de la Madeleine

La pêche au crabe sera la pêche la plus recherchée dans le golfe Saint-Laurent dès le mois de mai, et pour un troisième été consécutif, en raison des prix payés par les Japonais, mais les allocations annoncées la semaine dernière aux pêcheurs par le ministre des Pêches et Océans, Fred Mifflin, garantissent les deux tiers de la ressource pêchée entre la Baie des Chaleurs et les îles de la Madeleine aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick et 35,7 % aux pêcheurs gaspésiens.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La curieuse entente de 1992 invoque la tradition des pêcheurs de la pointe Miscou et de Caraquet au Nouveau-Brunswick, qui remonte vers 1975, pour leur donner un avantage stratégique. Sauf que le prix du crabe a bien changé depuis trois ans. Il est monté de 2,20 \$ le kilo en 1993 à plus de 6 \$ le kilo en 1995 en raison de l'appétence incontrôlée des Japonais. Comme il y a un moratoire sur la morue depuis 1994, tous les pêcheurs se bousculent pour pêcher le crabe, mais la porte est trop étroite.

François Poulin, de l'Alliance des pêcheurs professionnels, estime qu'au total 200 bateaux pêchent le crabe sur la Côte-Nord, aux îles de la Madeleine et dans la Baie des Chaleurs cet été. On pêche 6500 tonnes de crabe sur la Côte-Nord selon les derniers chiffres, 6500 tonnes en Gaspésie et 1500 tonnes aux îles de la Madeleine.

La différence entre les trois régions provient de ce que le crabe est une pêche côtière sur la Côte-Nord où les bateaux sont plus petits. On compte 125 bateaux qui y pêchent le crabe, des bateaux de 11 à 13 mètres de long, avec trois pêcheurs à bord. Les bateaux semi-hauturiers sont plus grands, 18 mètres, et valent un million. Une trentaine de ces bateaux s'amarront à Grande-Rivière, à Paspébiac et à Sainte-Thérèse de Gaspé, où se trouve la grande usine de crabe, et quelques-uns ont un port d'attache aux îles de la Madeleine.

Le patacle du crabe à Terre-Neuve

Néanmoins, il s'est pêché pour 107 millions de dollars en crabe au Québec en 1995 par rapport à 135 millions dans les Maritimes et 170 millions à Terre-Neuve, dernière année pour laquelle on a les chiffres complets.

François Poulin explique que les pêcheurs terre-neuviens pêchent surtout dans l'Atlantique, sur la côte est de Terre-Neuve; ils pêchent au maximum le crabe depuis la disparition de la morue; manifestement, le ministre, du comté de Bonavista à l'est

de Terre-Neuve, fait des efforts de ce côté-là. Au Nouveau-Brunswick, «la grosse flotte pêche au même endroit que les Gaspésiens tandis que les gouvernements provinciaux se battent pour maintenir leurs parts historiques».

Depuis trois ans, on a senti «une érosion vers l'île du Prince-Édouard et l'île du Cap-Breton; c'est le volume à pêcher qui est là; le ministre fédéral possède les quotas et décide à qui il les donne; c'est son pouvoir discrétionnaire».

La «Zone 12» du ministre Mifflin

Maurice Ouellette, de l'Association des crabiers gaspésiens, dit qu'il y a du crabe à partir de la pointe de Gaspé jusqu'à Terre-Neuve et vers le détroit de Cabot. Dans «la zone 12», celle du golfe Saint-Laurent, le ministre Mifflin a alloué 81 bateaux semi-hauturiers du Nouveau-Brunswick par rapport à 37 de la Baie des Chaleurs et deux de la Nouvelle-Écosse.

«M. Garon avait tenté de délimiter le territoire en parlant des fonds marins et des écosystèmes», se rappelle Maurice Ouellette, mais ça n'a pas marché et, en 1977, les pêcheries sont devenues de juridiction fédérale, ce qui n'a pas aidé les Gaspésiens et les Madelinots, car il reste autour de 4000 pêcheurs en tout au Québec, par rapport à 20 000 à Terre-Neuve.

«Les pêcheurs de crabes se sont disciplinés en 1989», estime le directeur de l'ACG. Avant, n'importe qui pouvait pêcher le crabe. Les Acadiens de Caraquet, de Shippagan et de Lamèque s'y étaient intéressés les premiers, à compter de 1970. On ne trouve pas de bateaux aussi grands que les chalutiers de morue des années 1970 et 1980 pour le crabe, mais ces bateaux de la Baie des Chaleurs font de 15 à 20 mètres, davantage que sur la Côte-Nord.

Maurice Ouellette parle du «canal de la Baie des Chaleurs» et de «l'autre côté du lac» en parlant des Acadiens. A partir de Newport et de l'Anse-aux-Gascons, la pêche au crabe n'est pas loin.

Au fond de la Baie des Chaleurs, à Carleton, Angus Bujold a abandonné la pêche, et ses quatre fils attendent des jours meilleurs. Ils ne font pas partie des pêcheurs qui ont la chance d'avoir des quotas pour la pêche au crabe: «J'ai abandonné la pêche il y a dix ans, quand la coopérative de Carleton a fermé», dit le père.

«La Baie des Chaleurs, c'est pas grand et c'est surpêché. Les pêches ont toujours été plus fortes au Nouveau-Brunswick parce qu'ils ont de meilleurs accès.» Au début, il avait un bateau de six mètres pour pêcher le saumon de l'Atlantique dans la Baie des Chaleurs; «dans les années 50, on était une trentaine à faire cette pêche; ça n'est plus permis depuis 1972».

Son fils Sylvain a pris le bateau de bois de 13 mètres pour faire la pêche à la morue, mais les grands chalutiers se sont mis à ratisser les fonds; alors le bateau de bois n'est pas payé et «ça fait trois ans qu'il n'a pas servi». Il reste sur la terre ferme à

Newport, car il n'est pas permis aux Gaspésiens de pêcher la morue. «Le loup-marin pêche la morue à l'année», mais il est tout seul à le faire, dit Sylvain Bujold.

La plie pendant une semaine

Ils n'ont pas de chance les frères Bujold; l'un pêchait la morue, un deuxième la pétoncle, un troisième la moule cultivée et un quatrième le homard, mais aucun des quatre ne pêche le crabe, la pêche la plus payante depuis 1995.

Sylvain Bujold mettra son bateau à l'eau à la fin de la saison pour pêcher la plie pendant une petite semaine; il aura le droit de pêcher en autant qu'il ne prenne pas de morue; alors il naviguera de l'île aux Hérons, près du Parc provincial des Chaleurs au Nouveau-Brunswick et face à Carleton, vers Belledune. La Baie des Chaleurs fait neuf kilomètres de large à cet endroit.

«On n'a pas de permis pour le crabe», dit le fils Bujold, en espérant que le moratoire de pêche à la morue sera levé pour les petits bateaux au printemps 1998.

Le temps est long à la Baie des Chaleurs et c'est le ministre des Pêches, député de Bonavista, qui décide. Il a 20 000 pêcheurs à Terre-Neuve, tandis qu'il en reste moins du quart en Gaspésie, aux îles de la Madeleine et sur la Côte-Nord, une misère à côté du nombre de pêcheurs des années 50 et 60.

Le saccage du golfe

Pol Chantraine, de Havre-aux-Maisons aux îles de la Madeleine, se rappelle que le crabe ne se pêchait pas jusqu'en 1975. On les rejetait à la mer. Ce sont les pêcheurs de Caraquet, de Lamèque, de Shippagan qui se sont démenés pour en faire une pêche viable.

«On subissait la première pénurie de poissons de fond. On avait commencé en 1960. Les chalutiers semi-pélagiques avaient des sondeurs en avant du bateau, jetaient leur filet dans le ban de poissons et ne laissaient pas un seul poisson. En 1973, c'était fini, les chalutiers se sont recyclés.»

Les grands bans ont commencé à ne plus donner de poissons à cause de ces méthodes de détection. Les chalutiers allèrent dès lors sur les grands bans de poissons à environ 20 kilomètres des côtes. Le premier choc de pénurie de poissons commença en 1974. On venait de vivre le saccage du golfe Saint-Laurent que Pol Chantraine a décrit plus précisément que quiconque.

Par conséquent, dans la Baie des Chaleurs, ils se sont mis à la crevette, et des morutières de la Gaspésie se sont mis à la pêche au crabe. Pol Chantraine raconte que les chalutiers rencontrèrent une résistance dès qu'ils arrivèrent dans les bans du Maine en provenance d'Angleterre. En 1960, on voyait de petits chalutiers de 10 à 20 mètres à Cap-aux-Meules. Ça n'existe plus. On a détruit les fonds marins.

Fusions

Du courrier de Sainte-Foy

LE DEVOIR

Le président-directeur général de la Société de promotion économique du Québec métropolitain, Pierre Boulanger, nous a fait parvenir une lettre au sujet de la teneur des déclarations de son collègue James Donovan qui nous avait accordé une entrevue. Il nous a écrit au sujet de cet entretien, auquel il n'a pas assisté:

«Dans un article paru sous votre plume dans l'édition du 13 février dernier du Devoir, intitulé «L'avenir de Québec passe-t-il par les fusions?», vous attribuez à mon collègue James Donovan, vice-président de la Société de promotion économique du Québec métropolitain, certains propos inexacts et d'autres qu'il n'a pas mentionnés. En rapport avec l'emplacement du Parc technologique du Québec métropolitain, vous lui attribuez un commentaire à l'effet que la plus belle partie de son terrain est à Sainte-Foy. Il a plutôt fait référence à l'accessibilité plus facile du parc du côté de Sainte-Foy qu'à sa beauté, une nuance importante.

«Par ailleurs, mon collègue nie fermement les propos que vous lui prêtez, à savoir qu'il serait souhaitable qu'une fusion survienne entre les villes de Québec, Sainte-Foy et Sillery. Cette affirmation ne représente ni les propos qu'il vous a tenus, ni la position de la Société de promotion économique du Québec métropolitain, à qui il n'appartient pas de se prononcer sur des questions de nature politique puisque nous sommes un organisme de développement économique.»

Une copie de la lettre que nous a fait parvenir M. Boulanger a été envoyée à la mairesse de Sainte-Foy de même qu'aux maires de Québec et de Sillery.

Le directeur général du Parc technologique du Québec métropolitain, Pierre Prémont, se dissocie également de l'idée voulant que «la Vieille Capitale se porterait mieux si l'immense municipalité de Sainte-Foy fusionnait avec Québec, qu'elle égale en importance».

Il écrit: «L'organisme que je dirige se consacre au développement et à la gestion d'un territoire regroupant des

entreprises de haute technologie. Il est vrai que ce territoire touche deux des plus grandes villes de la région de Québec. Mais en aucun cas nous ne voulons nous immiscer dans le débat traitant de fusion entre ces deux villes et encore moins prendre position tel que vous le faites ressortir dans votre article.»

Il ajoute: «Les villes de Québec et de Sainte-Foy sont des collaborateurs de la première heure et de précieux partenaires financiers. La direction du Parc technologique est reconnaissante du support qu'elle reçoit de leur part et ne considère pas qu'elle peut profiter de son rôle pour exercer quelque pression que ce soit.»

Manifestement, le débat sur l'avenir de la région de Québec est surveillé de très près à la mairie de Sainte-Foy. Le Parc technologique du Québec métropolitain reçoit une contribution de 200 000 \$ de la municipalité de Sainte-Foy, mais en revanche, celle-ci serre au plus près ces autorités.

J. C.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Claude Blanchet au Devoir

Il faut redynamiser la SGF

Pour son nouveau patron, la Société générale de financement doit jouer un rôle actif dans le développement économique du Québec

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Si le président-directeur général du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Claude Blanchet, a accepté de prendre la direction de la Société générale de financement du Québec (SGF), c'est que la mission de cette société d'État va être redynamisée et qu'elle embrassera de nouveaux secteurs, de nouveaux projets.

C'est ce qu'a laissé savoir au cours d'une entrevue au Devoir Claude Blanchet, qui, après avoir passé 14 ans à la tête de Fonds de solidarité, passe à la présidence de la SGF ce mois-ci. «J'ai bien des idées», a-t-il livré, enthousiaste.

Les nouvelles technologies de transport l'intéressent. «Je regarde le domaine de l'automobile. J'ai hâte d'aller voir M4 [la filiale d'Hydro-Québec qui est assise sur le fameux moteur-roue électrique]. Le moteur-roue, je veux le voir. Je suis excité», a-t-il confié.

Sans vouloir se montrer précis, M. Blanchet estime que la SGF peut s'allier à des partenaires pour «bâtir une vitrine ici avec quelque chose qu'on peut exporter un peu partout à travers le monde». La SGF pourrait s'engager dans des projets d'infrastructure. «Je ne parle pas juste de brique et de mor-

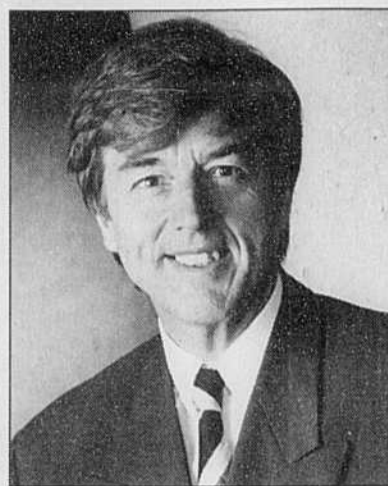
tier. Je parle d'infrastructure de l'an 2000, les communications et les télécommunications, par exemple. Une société se développe dans la mesure où son infrastructure se développe», a indiqué M. Blanchet.

A son avis, il y a des secteurs où le Québec a des «avantages comparatifs», qu'il s'agisse de secteurs traditionnels ou non. «La SGF est le véhicule le plus propice pour développer de nouveaux secteurs, ce qui a été fait dans l'aluminerie et la pétrochimie», a-t-il souligné. Pour Claude Blanchet, «l'économie du Québec est sous-utilisée», et la SGF doit servir à son développement.

A l'heure où de nombreux pays mettent un bémol à l'interventionnisme de l'État, Claude Blanchet ne croit pas être à contre-courant. «Je pense qu'on a une économie originale avec des outils de développement originaux comme la SGF, la Caisse de dépôt ou le Fonds de solidarité. Je ne vois pas pourquoi on ne se développerait pas avec les forces que l'on a», estime-t-il.

Fonds de solidarité

De l'institution qu'il quitte, M. Blanchet s'est dit fier que «désormais, le Québec ne peut compter sans le Fonds de solidarité, sans le mouvement syndical dans la finance. C'est extraordinaire».



PIERRE CHARBONNEAU

Claude Blanchet

Il croit que le Fonds de solidarité, qui, sous sa gouverne, est passé d'un actif de 20 millions de dollars à un avoir de plus de 2 milliards, peut encore croître, que «toute l'économie est encore à développer». Certains investissements du Fonds devraient commencer à porter fruit: les SOLIDES en régions, qui font de petits investissements entre 5000 et 50 000 \$, et les fonds régionaux, qui consentent des investissements jusqu'à 500 000 \$, devraient avoir une incidence notable sur

l'emploi à l'avenir. «Ça va champignonner», prédit-il. En outre, les fonds spécialisés (biotechnologie, aéronautique, technologie de l'information, etc.) devraient également hausser leur apport à l'économie.

Autre phénomène marquant: les changements qu'a induits le Fonds dans les relations de travail au Québec, ce pari de la concertation que Claude Blanchet pense avoir remporté de manière éloquent. «Comparés à l'Ontario, nous avons maintenant un taux de grève et de lock-out bien inférieur au Québec», a-t-il fait observer. «Avant, la notion de profit chez les travailleurs, c'était péché. Les changements technologiques aussi, les travailleurs s'y opposaient. Aujourd'hui, ils comprennent que c'est la seule façon de préserver leur emploi.»

«C'est la mentalité de s'impliquer dans l'économie. Ça ne rend pas les travailleurs plus faibles», a fait valoir Claude Blanchet, même si pour sauver des entreprises condamnées à la fermeture — Entourage, AMF (les ateliers du CN), Tripap, par exemple —, les travailleurs ont dû consentir à des baisses de salaires substantielles. «Ils ne s'en plaignent pas aujourd'hui, au contraire, la motivation est là et il y a un partage des profits», estime Claude Blanchet.

Fin de la grève chez Air Canada

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les pilotes d'Air Alliance ont emboîté le pas à leurs collègues des trois autres filiales régionales d'Air Canada en ratifiant, par une forte majorité, l'entente de principe conclue en fin de semaine dernière. Les vols devraient donc reprendre, dès vendredi, après une grève de deux mois ayant mobilisé les 900 pilotes des transporteurs régionaux.

Hier, il ne restait donc plus qu'à attendre le vote de ratification des 130 pilotes d'Air Alliance. Et c'est par une forte majorité qu'ils ont donné leur aval à l'entente de principe conclue en fin de semaine dernière, mettant ainsi un terme à cette grève déclenchée le 10 janvier dernier. Au cours de ce conflit, Air Alliance a dû retirer les deux tiers de ses vols.

La nouvelle entente est valide jusqu'au 31 mai 1998 et succède à la convention collective échu depuis le 31 mai 1996. Les 150 employés mis à pied temporairement en raison de cette grève des pilotes seront progressivement réintégrés dans leur travail, et ce, à compter de demain. Le plein service d'Air Alliance ne sera, toutefois, réactivé qu'à partir du 1^{er} avril, en raison des délais informatiques inhérents à la modification de l'horaire de

vol. Entre-temps, les appareils seront déployés sur le réseau maintenu durant la grève, en remplacement des appareils loués.

Un peu plus tôt dans la journée, Air Ontario et ses 146 agents de bord en grève étaient parvenus à une entente de principe, suivant de près le vote favorable des pilotes du transporteur ontarien à une nouvelle convention collective. Les détails de l'entente avec les agents de bord n'ont pas été rendus publics.

Rappelons, enfin, que les pilotes d'Air B.C. et d'Air Nova se sont prononcés dimanche dernier en faveur d'une reprise de leurs activités.

Les modalités de l'entente avec les pilotes n'ont pas été précisées. Elles comprennent toutefois des éléments permettant de répondre au principal enjeu des négociations, à savoir la fusion de la liste d'ancienneté des pilotes régionaux avec celle de leurs collègues du national. Le règlement de ce différend, vieux de dix ans maintenant, s'en trouverait facilité par une décision favorable, dans le sens d'une reconnaissance d'une situation d'employeur unique, du Conseil canadien des relations de travail, attendue au printemps. Le Conseil a invité à statuer sur la nature du lien qui prévaut entre Air Canada et ses filiales.

EN BREF

30 000 lettres de candidature pour 50 postes

(AFP) — Alcan a reçu 30 000 lettres de candidature pour une proposition d'emplois faite en février dans la région du Saguenay-lac Saint-Jean portant sur 50 nouveaux postes, a indiqué hier un porte-parole du groupe, Margo Tapp. «De fait, ces 30 000 lettres de candidature ont été reçues dans trois villes différentes et correspondent en réalité à 10 000 à 12 000 candidats, beaucoup déposant des demandes dans les trois villes», a précisé Mme Tapp. Les offres concernaient des postes peu ou pas qualifiés.

Prévisions de l'OACI

(PC) — L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) prévoit une croissance encore plus forte du trafic aérien durant la décennie 1995-2005, que celle que l'on a connue de 1985 à 1995. Les prévisions de l'OACI font état d'une croissance annuelle de 5,5% du trafic mondial de passagers durant cette décennie, comparativement à 5% durant la décennie précédente. Quant au trafic de fret, il devrait être encore plus fort, avec un taux annuel de 7%. L'OACI prévoit que les routes internationales transpacifiques et celles reliant l'Europe à l'Asie et au Pacifique qui connaîtront la plus forte croissance.

Le 3TC propulse les revenus de BioChem

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les redevances sur les ventes mondiales du 3TC ont propulsé les résultats de BioChem Pharma vers de nouveaux sommets. Il s'est vendu pour 429,3 millions de dollars de 3TC l'an dernier, «ce qui constitue un record pour un produit issu d'une société de biotechnologie à sa première année de commercialisation». BioChem a annoncé, de plus, un frac-

tionnement deux pour un de ses actions ordinaires.

Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 1996, l'entreprise biopharmaceutique de Laval a dégagé des revenus de 233,6 millions, en hausse de 25% sur les 167,4 millions de l'exercice précédent. Au bas de l'état des résultats, BioChem a inscrit un bénéfice net de 33,4 millions, ou de 63 cents par action, contre une perte de 5 millions, ou de 10 cents l'action, en 1995. Ces résultats nets comprennent la

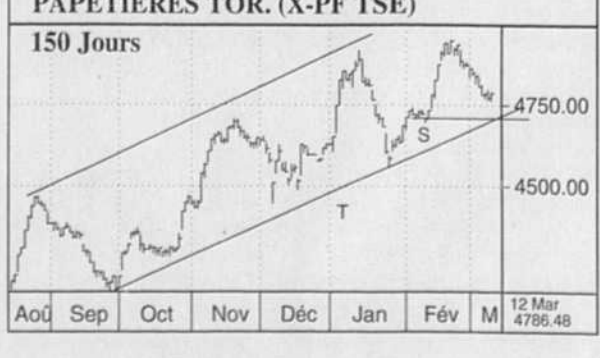
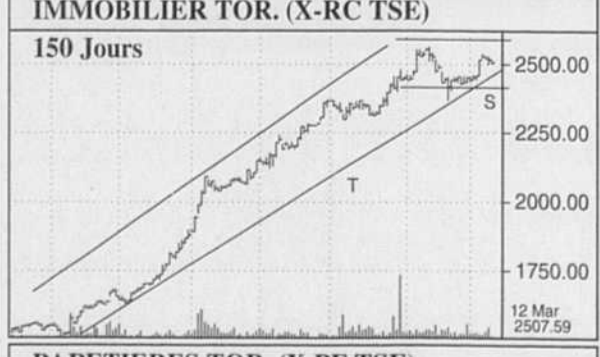
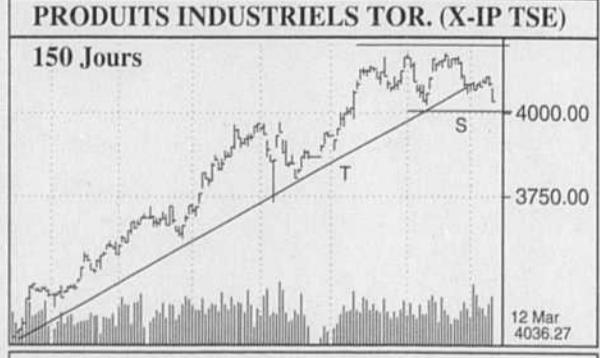
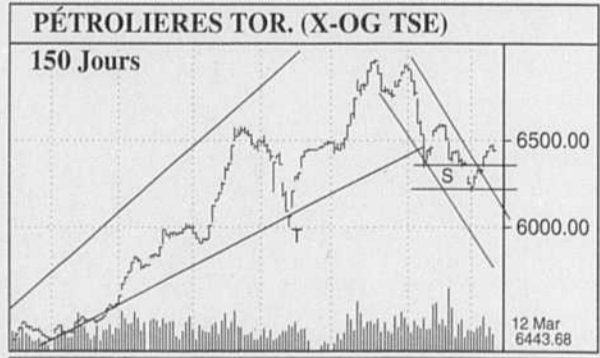
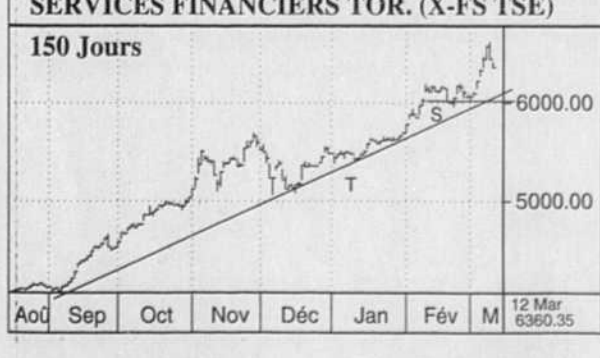
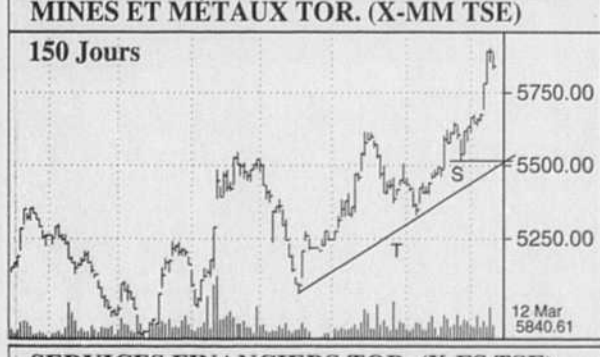
quote-part de la société dans la perte de Vaccins Nord-Américains (NAVA), qui se chiffre à 4,1 millions en 1996 et à 8,1 millions en 1995.

Un recul des ventes de produits diagnostiques, de 156,9 millions à 141,3 millions entre les deux exercices de comparaison, a été plus que contrebalancé par la progression des redevances sur le produit vedette 3TC, devenu la pierre angulaire de la thérapie associative dans le traitement du VIH. Glaxo Wellcome a réali-

sé des ventes mondiales de 429,3 millions pour le 3TC en 1995, permettant à BioChem d'enregistrer des redevances de 57,1 millions en 1996, contre 12,6 millions en 1995.

Au 31 décembre 1996, BioChem reposait sur un actif de 572,3 millions et sur un fonds de roulement de 362,7 millions. Après fractionnement, elle aura environ 108 millions d'actions ordinaires en circulation, pour une capitalisation boursière de quelque 4,2 milliard au cours actuel.

COUP D'ŒIL BOURSIER



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	16799	3163.93	-24.78	-0.8
XCB:Bancaire	5256	4930.83	-65.20	-1.3
XCO:Hydrocarbures	3952	2375.17	+1.47	+0.1
XCM:Mines et métaux	4385	3468.89	-30.46	-0.9
XCF:Produits forestiers	3817	2800.42	+7.37	0.3
XCI:Bien d'Équipement	7972	2942.91	-36.39	-1.2
XCU:Services publics	2597	2788.85	-21.42	-0.8

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	22160	332.36	-2.58	-0.8
TSE 100	.	379.44	-3.26	-0.9
TSE 200	.	378.45	-1.63	-0.4
TSE 300	50788	6257.21	-48.25	-0.8
Institutions financières	5500	6360.35	-80.08	-1.2
Mines et métaux	3895	5840.61	-50.79	-0.9
Pétrolières	8582	6443.68	-25.01	-0.4
Industrielles	11349	4036.27	-51.35	-1.3
Aurifères	6612	11025.10	-93.74	-0.8
Pâtes et papiers	4235	4786.48	+14.85	0.3
Consommation	2464	10145.45	+27.61	0.3
Immobilier	236	2507.59	-10.19	-0.4
Transport	758	7087.40	-67.43	-0.9
Pipelines	328	5211.76	-20.25	-0.4
Services publics	1895	4711.59	-45.76	-1.0
Communications	1491	10889.33	-15.68	-0.1
Ventes au détail	2552	5089.15	-17.22	-0.3
Sociétés de gestion	885	7747.93	-54.94	-0.7

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	40250	1349.26	+2.08	0.2

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	36467	7039.37	-45.79	-0.6		
20 Transports	7068	2461.57	+1.54	0.1		
15 Services publics	6275	224.01	-1.11	-0.5		
65 Dow Jones Composé	49811	2179.75	-9.61	-0.4		
Composite NYSE	.	423.54	-3.52	-0.8		
Indice AMEX	.	733.09	-5.60	-0.8		
S&P 500	.	802.80	-9.69	-1.2		
NASDAQ	.	1304.13	-12.63	-1.0		

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
TSE 35 INDEX	2507	33.70	33.40	33.50	-0.20	-0.6
MACMILLAN BLOEDEL	2293	18.70	18.25	18.70	+0.30	1.6
AUREX RES CP	2137	0.52	0.49	0.51	+0.03	6.3
CAE INC	1981	11.20	11.00	11.10	-0.35	-3.1
NOVA CP	1956	12.55	12.30	12.35	+0.25	2.0
PETRO-CD A	1702	20.30	20.10	20.15	-0.10	-0.5
SIKAMAN GOLD RES	1585	0.06	0.05	0.06	.	.
PETRO-CD A IR	1581	16.00	15.85	15.85	-0.05	-0.3
QLT	1256	35.50	34.60	35.10	+0.10	0.3
BCE INC	1142	68.70	67.90	68.10	-1.15	-1.7

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
OREX EXPLOR INC	1986	0.31	0.23	0.26	-0.04	-13.3
SODISCO-HOWDEN	1278	0.12	0.12	0.12	+0.01	9.1
CAE INC	1024	11.20	11.00	11.10	-0.30	-2.6
SNC-LAVALIN GRP A	1013	18.75	18.00	18.50	+0.65	3.6
INMET MINING CP	1000	9.50	9.50	9.50	.	.
MACMILLAN BLOEDEL	531	18.70	18.30	18.70	+0.30	1.6
NOVICOURT INC	517	5.90	5.85	5.85	-0.05	-0.8
BOMBARDIER INC B	491	28.80	25.70	26.20	-0.35	-1.3
NOVICOURT A PR	376	7.40	7.35	7.35	-0.15	-2.0
TRANSAT INC	373	10.60	9.90	10.10	-0.55	-5.2

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 18 mars 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :
(514)392-1366

ÉCONOMIE

EN BREF

Contrat de la NASA pour Spar

(Le Devoir) — Les Systèmes spatiaux Spar ont annoncé hier l'obtention d'un contrat de 10 millions octroyé par le gouvernement des États-Unis et visant la prestation à la NASA de services d'ingénierie de soutien au Canadarm équipant les navettes spatiales américaines. Spar rappelle que quatre bras manipulateurs sont en service. Deux de ceux-ci font l'objet de modernisation pour permettre la manipulation de charges utiles plus imposantes, une navette par exemple, en prévision des missions d'assemblage de la station spatiale internationale, qui commenceront en décembre 1997.

Sidbec-Dosco: profits moindres

(Le Devoir) — Les ventes de Sidbec-Dosco (Spat) ont augmenté de 4,3 % pour atteindre 846 millions en 1996, contre 811 millions un an plus tôt. Un bénéfice net de 90,8 millions a été comptabilisé, contre 103,8 millions, soit une baisse de 12,5 %. Les livraisons se sont élevées à 1,5 million de tonnes, une hausse de 11,7 %. L'année 1996 a été difficile pour toute l'industrie sidérurgique. En dépit des conditions du marché, qui sont surtout attribuables à la hausse des niveaux de production et à l'accroissement des capacités en Amérique du Nord, nos livraisons ont augmenté de 11,7 %, a fait remarquer Sidbec.

Pas d'inflation aux États-Unis

(Reuter) — Les États-Unis poursuivent une croissance sans signes évidents de pressions inflationnistes, remarque la Réserve fédérale, dans son Livre beige paru hier. Les pressions qui s'exercent sur les prix sont «pondérées» et les gains salariaux demeurent modestes d'une manière générale, poursuit-elle dans son rapport sur l'activité économique du pays. Le Conseil de politique monétaire de la Fed aura à l'esprit les conclusions de ce rapport lors de sa réunion du 25 mars pour déterminer si, pour la première fois en plus de deux ans, il y a lieu de relever les taux d'intérêt.

Bombardier: bond des profits

(Le Devoir) — Bombardier a vu ses résultats grimper en flèche, l'an dernier, le constructeur aérien et d'équipement de transport générant des revenus à la hausse dans tous ses secteurs d'activité. Selon les résultats non vérifiés dévoilés hier, la compagnie montréalaise a déclaré hier un bénéfice net de 406,2 millions, soit 1,18 \$ par action, à l'issue de l'exercice financier clos le 31 janvier 1997, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport au bénéfice net de 313 millions (92 cents par action) réalisé lors de l'exercice précédent. Les résultats de 1995-96 ne tiennent pas compte de la dévaluation de 155 millions liée au placement en unités d'actions effectué par Bombardier dans Eurotunnel. Cette dévaluation avait ramené le bénéfice net de l'entreprise à 158 millions. Les revenus de Bombardier se sont élevés à 8 milliards, contre 7,1 milliards.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓ -24,78 3163,93	↓ -48,25 6257,21	↓ -45,79 7039,37

dollar canadien	or
↑ +0,23 73,37 \$US	↓ -1,90 352,80 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3233
Alllemagne (mark)	0,8051
Australie (dollar)	1,1263
Barbade (dollar)	0,6997
Belgique (franc)	0,03977
Bermudes (dollar)	1,3851
Brésil (real)	1,3357
Caraïbes (dollar)	0,5213
Chine (renminbi)	0,1707
Espagne (peseta)	0,00982
États-Unis (dollar)	1,3630
Europe (euro)	1,6047
France (franc)	0,2386
Grèce (drachme)	0,005393
Hong Kong (dollar)	0,1821
Inde (roupie)	0,0403
Italie (lire)	0,000834
Jamaïque (dollar)	0,0435
Japon (yen)	0,01114
Mexique (peso)	0,1847
Pays-Bas (florin)	0,7339
Portugal (escudo)	0,008316
Royaume-Uni (livre)	2,1794
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9769
Suisse (franc)	0,9541
Taiwan (dollar)	0,0511
Venezuela (bolivar)	0,00295

Mise en garde de Gérald Larose

Non aux mises à pied chez Desjardins sous prétexte de «réingénierie»

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Gérald Larose n'est pas contre le projet de restructuration des Caisses populaires, mais il se battra si le Mouvement Desjardins tente de transformer cette «réingénierie» en opération de mises à pied.

Hier, à l'issue d'un colloque de deux jours des représentants syndicaux des employés des caisses, le président de la CSN a affirmé que les employés devront participer à cette restructuration.

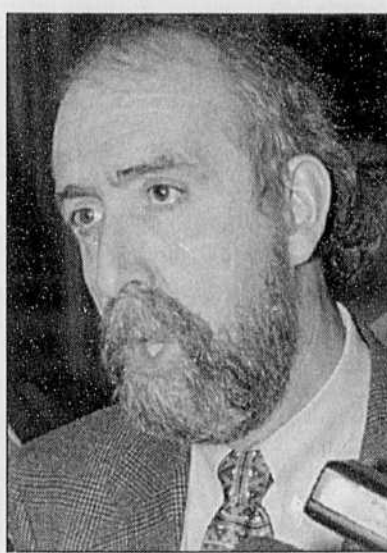
C'est la CSN qui représente les employés des Caisses populaires.

Il n'est vraiment pas question, non plus, que la CSN accepte de participer à la mise à pied des quelque 5000 travailleurs dont les dirigeants des caisses souhaitent se départir. «On vit chez Desjardins les mêmes réticences que chez d'autres employeurs, qui conçoivent le plan de restructuration à partir d'en haut et essaient, ensuite, de les appliquer en conformité au moule qu'ils ont eux-

mêmes choisis», a expliqué M. Larose. «Procéder ainsi, c'est mal partir les affaires, parce que le plan doit tenir compte de l'intégration de la main-d'œuvre. Pour ce faire, il faut de la transparence et de la clarté sur l'ensemble des enjeux. Il faut que les salariés participent à la définition de la restructuration.»

En second lieu, il y aurait lieu de mettre en place des mécanismes de formation et de redéploiement des employés, des conditions qui, selon le milieu syndical, ne sont pas encore remplis. «Il n'y a pas de fin de non-recevoir à la réingénierie, a indiqué M. Larose, sauf que ce n'est pas vrai que ça va se faire de haut en bas et que les gens devront rentrer dans le moule que Desjardins aura conçu tout seul.»

Par ailleurs, il n'est vraiment pas question que la CSN participe à la réduction du personnel des caisses, comme le souhaite Desjardins. «Ce qui nous reste à creuser, c'est la question à savoir "est-ce que c'est vrai que le redéploiement de l'entreprise doit



Gérald Larose

nécessairement passer par une réduction du nombre d'emplois?" La réponse, c'est que cette preuve-la est loin d'être faite.»

Pour le mouvement syndical, la di-

rection des caisses a une responsabilité sociale qu'elle ne peut pas écarter du revers de la main au nom d'une restructuration et de la recherche de la rentabilité. «Il me semble que Desjardins ne pourra pas passer à côté de cet exercice sans assumer lui aussi une responsabilité au chapitre de la création d'emplois.»

«Il n'est pas question de créer des chômeurs, a expliqué M. Larose. Cette restructuration ne doit pas être une contribution à la baisse du niveau de la main-d'œuvre. Les employés ne doivent sortir qu'avec un régime de retraite décent et un pouvoir d'achat, c'est très important.»

La présidente de la Fédération du commerce (CSN), Lise Poulin, a réitéré les objectifs syndicaux en s'engageant à faire en sorte que l'ensemble du Mouvement Desjardins récupère le plus grand nombre des emplois touchés par la réorganisation. «Il va falloir envisager un redéploiement. Il y a d'autres entreprises dans Desjardins et ce sera là notre préoccupation.»

Télélobe signe une entente avec Ameritech

LE DEVOIR

Devant faire face à un bris de son monopole au Canada en 1998 et désireux de lancer sur la scène internationale, Télélobe a signé une première entente en ce sens avec une compagnie de téléphone issue de la déréglementation aux États-Unis. Parallèlement, Télélobe a introduit un service intercontinental entre New York et le Royaume-Uni à 9,9 cents (américains) la minute.

Cette entente porte sur une connectivité internationale offerte à Ameritech Communications (ACD). Suivant cette entente, Télélobe fournira le volet intercontinental du réseau longue distance d'Ameritech. «Concrètement, les clients d'Ameritech pourront désormais appeler aux États-Unis et ailleurs de l'étranger au moyen du réseau mondial de Télélobe et imputer la communication à leur carte d'appel, au tarif américain en vigueur», a résumé Télélobe. Ameritech dessert des millions de clients dans une cinquantaine d'États américains et une quarantaine de pays. L'une des 100 premières entreprises au monde, Ameritech compte 66 000 employés et un million d'actionnaires, en plus d'un actif de 24 milliards \$ US.

Services de radiomessagerie

PageMart inaugure ses bureaux à Saint-Laurent

LE DEVOIR

PageMart Canada a fait son entrée «officielle» sur le marché québécois de la radiomessagerie en inaugurant hier ses bureaux à Saint-Laurent.

PageMart prévoit créer cinq nouveaux emplois d'ici la fin de l'année — et non 20 emplois tel que la compagnie l'a annoncé dans son communiqué hier. En fait, l'entreprise est déjà opérationnelle depuis juin dernier. Une quinzaine de personnes travaillaient déjà à Saint-Laurent dans les domaines de la vente, de l'opération des téléavertisseurs et du service à la clientèle. L'équipe devrait donc totaliser 20 employés d'ici la fin de 1997.

Cette compagnie américaine, dont le siège social de la division canadienne est basé à Toronto, utilise un réseau de radiodiffusion par satellite FLEX de 900 MHz, qui couvre l'ensemble du Canada. La compagnie offre des services de messagerie locale numérique et des services locaux alphanumériques. Les utilisateurs de téléavertisseurs alphanumériques peuvent recevoir des manchettes sportives, des bulletins de nouvelles, les prévisions météorologiques et la messagerie via Internet.

Les abonnés de PageMart ont maintenant accès à la radiomessagerie mobile monofréquence, à la grandeur de la zone économique de l'ALENA. D'ici le début de l'été, la

clientèle de PageMart sera en mesure d'utiliser le même téléavertisseur dans une zone de couverture s'étendant du Canada jusqu'au canal de Panama.

En février dernier, en prévision de ce projet, PageMart a conclu des ententes avec la filiale de radiomessagerie de Telefonos de Mexico (Telmex), Buscatel ainsi qu'avec d'importantes firmes de télécommunications en Amérique centrale.

En 1998, PageMart offrira par ailleurs une nouvelle technologie de messagerie bidirectionnelle. Eventuellement, a fait savoir la compagnie, les abonnés du service seront en mesure de réserver des billets d'avions, d'acheter des billets pour des événements sportifs et de commander des produits et services.

PageMart a préparé son entrée au Canada en achetant, vers la fin de 1994, le réseau de transmission à l'échelle nationale EMBARC (Electronic messaging Broadcast to A Roaming Computer) de Motorola. Le système de transmission de Motorola FLEX était facilement compatible avec le système de la compagnie américaine, ce qui a permis d'offrir aux abonnés canadiens une couverture continue dans les deux pays.

Environ un million de téléavertisseurs sont présentement en service au Canada. Ce chiffre ne représente qu'un taux de pénétration du marché de 3,5 %. Aux États-Unis, ce taux se chiffre à près de 12 %.

Vente des actions dans Montrusco

La Scotia compte obtenir 41 millions

LE DEVOIR

La Banque Scotia entend obtenir 41,1 millions de la vente de sa participation dans Montrusco.

Le conseiller en placement et gestionnaire de portefeuille a soumis auprès de diverses commissions de valeurs mobilières du Canada le prospectus définitif portant sur un premier appel public à l'épargne afin d'écouler, par voie de distribution secondaire, la participation de 51 % dé-

tenue par le Montréal Trust, filiale de la Banque Scotia. Les 2 345 739 actions ordinaires reclassées seront vendues au prix unitaire de 17,50 \$.

Les actionnaires et les employés clés de Montrusco, qui détiennent actuellement les 49 % restant, appuient l'émission. Par suite de l'émission, ces actionnaires contrôleront collectivement Montrusco par le truchement des actions et des options qu'ils détiennent et en raison des achats plus limités en vertu de l'émis-

sion. Les preneurs fermes de l'émission sont Scotia Capital Markets, RBC Dominion Securities et Lévesque Beaubien Geoffron. Montrusco et Associés a été fondée en 1984 en vue de dispenser des services de gestion des placements à des clients institutionnels et à des particuliers, notamment certains des clients de Montréal Trustco. La Banque Scotia a acquis sa participation de 51 % lorsqu'elle a acheté Montréal Trustco de BCE en 1994.

Compilation de Statistique Canada

Les logements neufs deviennent plus abordables

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les logements neufs deviennent plus abordables, car leurs prix sont en baisse depuis deux ans et demi, souligne une compilation de Statistique Canada publiée hier.

Ainsi, en janvier, l'indice pertinent a reculé de 0,6 % par rapport à janvier 1996. La baisse cependant est moindre que celles de 1,6 %, 1 % et 0,9 % observées en octobre, novembre et décembre 1996. De plus, la variation an-

nuelle est négative depuis juillet 1994, note Statistique Canada.

Entre décembre et janvier, l'indice a augmenté de 0,2 % et des hausses ont eu lieu dans 11 des 21 villes étudiées. A Montréal, l'indice a crû de 0,5 % entre janvier 1996 et janvier 1997, il a baissé de 0,1 % par rapport à décembre. A Québec, il a diminué de 1,6 % sur la période de 12 mois et monté de 0,1 % sur celle d'un mois. A Toronto, il a baissé de 0,6 % et grossi de 0,4 % sur ces mêmes périodes respectivement.

Pour sa part, la Société canadienne d'hypothèque et de logement signale que les taux d'intérêt des emprunts sont au plus bas depuis juillet 1965. L'accessibilité du logement neuf a atteint des sommets et, au second semestre de 1996, «il y a eu un nombre record de premiers achats», lit-on dans une analyse de la SCHL. En 1997, ce caractère abordable du logement pourrait reculer un peu face à une légère hausse, appréhendée, des taux d'intérêt.

Ordinateur du troisième type

Intel et Microsoft présentent le NetPC

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hanovre — Le géant américain des composants électroniques Intel et le leader mondial des logiciels de micro-informatique Microsoft se sont associés pour présenter hier, au Cebit de Hanovre, une «nouvelle classe de micro-ordinateur», les NetPC, devant réduire fortement le coût de l'informatique.

Le NetPC, dont les modèles d'entrée de gamme seront vendus en dessous de 1000 \$ US, constitue la contre-offensive de Microsoft et Intel à la croi-

sade lancée par plusieurs constructeurs américains, le groupe Oracle en tête, pour le lancement de terminaux Internet (NC), qui seraient dépourvus de disques durs et de programmes installés, et donc des produits Microsoft.

En présentant hier les spécifications techniques de leur gamme NetPC, Microsoft et Intel souhaitent rallier rapidement la plus grande partie possible de la micro-informatique mondiale derrière leur solution, qui préserve leurs intérêts.

Le NetPC a déjà obtenu le support de trois des principaux constructeurs

mondiaux de micro-ordinateurs, Compaq, Dell et Hewlett-Packard. Ce type d'ordinateur, a expliqué Pat Gelsinger, vice-président d'Intel, «répond parfaitement aux demandes de nombreuses entreprises, qui n'ont pas forcément besoin de toutes les parties actuellement incluses dans un ordinateur personnel; un guichet de compagnie aérienne, des bureaux d'assurances ou de banque ont intérêt à s'équiper en ordinateurs sans disque dur, ou sans lecteur de disquettes, ou sans ports d'extension, mais avec de fortes capacités de calcul.»

Prochain budget provincial

Les manufacturiers réclament une baisse des taxes aux entreprises

PRESSE CANADIENNE

À l'approche du dépôt du prochain budget provincial, l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec (AMEQ) recommande à Québec de baisser temporairement les taxes sur la masse salariale des entreprises, une mesure qui, dit-elle, ne coûterait rien au Trésor public.

L'AMEQ a fait quelques propositions hier au ministre des Finances, Bernard Landry, qui doit déposer son budget à la fin mars. Outre un réaménagement de la fiscalité des entreprises, l'Alliance demande à Québec de maintenir l'objectif du déficit zéro et de ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des sociétés de quelque façon que ce soit.

La proposition de l'AMEQ sur la fiscalité des entreprises, qui avait été présentée au Sommet socioéconomique de l'automne, comprend une baisse de 0,5 % de la taxe sur la masse salariale et une exemption de la taxe sur le capital pour tout nouvel investissement. En contrepartie, le gouvernement retarderait d'un an le remboursement des deux tiers de la taxe de vente aux grandes entreprises, prévu pour le 1^{er} avril.

«Compte tenu de la situation budgétaire actuelle, cette solution est applicable sans diminuer les revenus du gouvernement et prévoit la mise en place d'un comité d'experts pour faire rapport sur les changements nécessaires à long terme à la structure fiscale québécoise», affirme le p.-d.g. de l'AMEQ, Gérald A. Ponton.

Selon l'Alliance, ces mesures aug-

menteraient grandement la compétitivité fiscale du Québec et permettraient au secteur privé d'accélérer la reprise et la création d'emplois.

L'AMEQ a tenu à rappeler que, dans la «déclaration sur l'emploi», signée par les partenaires lors du Sommet socioéconomique de l'automne dernier, tous ont convenu que «la croissance économique constitue le principal moteur du développement de l'emploi».

«Le climat fiscal est certainement un élément essentiel de cette croissance», explique M. Ponton.

Tous les entrepreneurs reconnaissent que les taxes et les impôts sont le prix à payer pour des infrastructures et des services publics de qualité. Cependant, les entreprises québécoises, ainsi que les particuliers, font déjà plus que leur part.»

L'Alliance se dit également préoccupée par les résultats d'une étude de Price Waterhouse, selon laquelle le Québec n'est pas compétitif dans 14 des 15 secteurs étudiés. Seul le domaine

des produits pharmaceutiques connaît de bons résultats. «C'est très bien et nous sommes fiers de ce secteur qui constitue un formidable exemple de succès. Il demeure cependant que, pour les grandes entreprises, nuance M. Ponton, le Québec est derrière l'Ontario dans huit secteurs, dont les avions et pièces, le matériel de télécommunication, les produits, le laminage, le moulage et l'extrusion d'aluminium, le matériel électrique et les services de génie et scientifique. Tous sont des secteurs essentiels à l'économie québécoise; le fardeau fiscal doit donc aussi y être compétitif.»

Le président du Conseil d'administration de Gaz Métropolitain, inc., M. Robert Parizeau, annonce l'entrée en fonction de M. Robert Tessier à titre de président et chef de la direction de Gaz Métropolitain, inc.



Monsieur Tessier apporte à la compagnie qui gère Société en commandite Gaz Métropolitain une expérience diversifiée de l'administration publique et des affaires. Après avoir contribué, dès 1969, à la mise sur pied de l'Université du Québec, Monsieur Tessier passe à la fonction publique du gouvernement du Québec où il devient, en 1980, Secrétaire du Conseil du trésor. De 1984 à 1987, il est sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources. Puis il devient vice-président exécutif de la Société générale de financement et ensuite président de Le Groupe MIL Inc. Depuis 1991, Robert Tessier occupait le poste de président et chef de la direction de GEC ALSTHOM Canada Inc.

L'activité principale de Société en commandite Gaz Métropolitain, dont les actifs sont de l'ordre de 1,7 milliard \$, consiste en la distribution de gaz naturel au Québec et au Vermont. En plus de fournir des services dans le domaine énergétique, la Société détient une participation dans des gazoducs et projets de gazoducs au Canada et aux États-Unis.

Gaz Métropolitain

Source d'avenir

LE DEVOIR

LES SPORTS

Devant les buts du Canadien d'ici la fin de la saison

Tremblay fera confiance à Thibault

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Boston — Jocelyn Thibault sera l'homme de confiance de Mario Tremblay d'ici la fin de la saison. C'est ce que l'entraîneur du Canadien a confirmé hier avant l'entraînement de l'équipe au Matthews Arena de l'université Northeastern. Thibault sera donc devant le filet du Tricolore face aux Bruins de Boston, ce soir, au FleetCenter. Il s'agira de son cinquième départ de suite malgré un dossier de 0-2-2 à ses quatre derniers matchs.

«C'est mon homme. J'ai toujours eu confiance en Jocelyn», a dit Tremblay, qui met ainsi fin au système d'alternance entre Thibault et José Théodore.

Thibault est évidemment heureux de cette décision. Il aime relever ce genre de défi où il doit assumer sa part de responsabilités. Aussi croit-il pouvoir terminer la saison en force et aider ainsi le Canadien à mériter une place dans les séries. En dépit du fait que le directeur général Réjean Houle l'ait offert aux Maple Leafs de Toron-

to en même temps que Brian Savage en retour de Félix Potvin et Todd Warriner. Une offre que Cliff Fletcher aurait écartée du revers de la main.

«C'est bon pour la confiance. Je n'aurai plus à me poser de questions, a-t-il expliqué hier au sujet de son utilisation. Je me sens bien. A part la rencontre contre Colorado, je trouve que ça va bien depuis sept matchs», a-t-il ajouté en faisant allusion à sa fiche de 2-3-2.

Comme ses coéquipiers, Thibault avoue être nerveux, voire anxieux alors que le Canadien est engagé dans le dernier droit menant aux séries. «On veut participer aux séries. Dans les circonstances, je pense qu'il s'agit d'une bonne nervosité. Il n'y a personne de trop détendu, ça c'est sûr. On est tous un peu sur le qui-vive.»

Thibault avoue suivre de près le rendement des équipes qui luttent comme le Canadien pour une place dans les séries. «Généralement, je connais les résultats avant de me coucher. Sinon, je lis le journal en me levant. C'est important de savoir où on se situe au classement.»

Victoire des Expos contre les Orioles

Comment oublier Guerrero?

MICHEL LAJUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Fort Lauderdale — «Non, je ne vais plus parler de Vladimir Guerrero. Je pense que nous en avons assez dit sur son compte au cours des derniers jours», a commenté Felipe Alou après la victoire de 4-3 en 10 manches des Expos contre les Orioles de Baltimore. «Il y a eu tellement de points positifs dans ce match qu'il vaut mieux parler des autres un peu.»

Alou avait de bons mots pour Anthony Telford, qui a mis fin au match, pour Ugueth Urbina, qui en était à sa première sortie, pour Lee Smith, qui s'en est encore bien tiré et pour le jeune Orlando Cabrera, qui a frappé un double, qui produisait le troisième point des Expos.

Mais, nous, on ne peut passer le travail de Guerrero sous silence. C'est lui qui a tranché le débat en 10^e avec un circuit en solo contre Giovanni Carrara. C'était son troisième du camp, son deuxième en autant de matchs.

Guerrero a de plus valu un double et a profité de l'erreur du receveur Lenny Webster, un ancien des Expos.

«Mais parlons plutôt de Telford, a renchérit Alou. Il a montré beaucoup de calme au monticule. Il m'avait impressionné l'an dernier quand nous avions affrontés les Lynx à Ottawa. Il a conservé une moyenne de points mérités de moins de 2,00 en deuxième moitié de saison. Smith et Urbina ont aussi bien fait et que dire du jeune Cabrera?»

Smith a en effet retiré trois frappeurs sur des prises en une manche, même s'il a donné deux simples. Urbina a obtenu deux retraits sur des prises et a donné un point en

une manche, à son tout premier match depuis son opération au coude. «Je pense que je suis prêt à lancer pour de bon, a dit Urbina. Je n'ai pas craint d'utiliser ma balle glissante. J'ai même fait mordre la poussière à Cal Ripken avec une glissante. Je m'attendais à bien faire. Je n'avais ressenti aucune douleur en lançant le long des lignes de côté et en lançant lors des exercices au bâton.»

Et l'Acadien Rhéal Cormier a connu une autre bonne sortie. Il avait déclaré au début du camp qu'il tentait de mériter un poste de partant et il n'a certes rien fait qui puisse nuire à ses chances. En trois présences, Cormier n'a pas encore accordé de point. Hier, il a lancé pendant quatre manches, espaçant deux coups sûrs. Il a réussi un retrait sur des prises et n'a donné aucun but sur balles contre une formation pourtant redoutable, qui comprenait notamment les Brady Anderson, Ripken, bien sûr, Pete Incaviglia, B.J. Surhoff, Eric Davis et Chris Hoiles.

«Ce n'est pourtant pas mon meilleur camp, a avoué Cormier. Je pense que j'avais fait encore mieux à mon tout premier camp dans les ligues majeures avec les Cards de St. Louis.»

Cormier se sent à l'aise et ça paraît. «Je suis en mission, a-t-il dit. Je veux gagner un poste. L'an dernier, j'avais trop de choses en tête. Avec Joe Kerrigan, on tentait de changer mon élan. Et je tentais de trop en faire. Là je me prépare tout simplement en vue de la saison.»

Par ailleurs, Cormier mentionne que le nouvel instructeur des lanceurs, Bobby Cuellar, commence à mieux se débrouiller avec les lanceurs qu'on lui a confiés. «Il devait apprendre à nous connaître et nous de même, a dit Cormier. Sa philosophie commence à être comprise.»

HOCKEY									
LIGUE NATIONALE									
Aujourd'hui									
Montréal	à Boston	19h30							
Hartford	à New Jersey	19h30							
Edmonton	à Philadelphie	19h30							
NY Islanders	à Tampa Bay	19h30							
Vancouver	en Floride	19h30							
St. Louis	à Los Angeles	22h30							
Association de l'Est									
Section Nord-Est									
	MJ	G	P	N	BP	BC	P		
Buffalo	67	35	21	11	195	167	81		
Pittsburgh	66	32	28	6	228	216	70		
Hartford	66	26	30	10	183	201	62		
Montréal	69	24	32	13	210	243	61		
Ottawa	67	22	32	13	184	197	57		
Boston	67	23	35	9	197	238	55		
Section Atlantique									
Philadelphie	68	38	20	10	226	173	86		
New Jersey	67	36	19	12	188	155	84		
Florida	68	30	23	15	180	160	75		
NY Rangers	68	31	28	9	199	191	71		
Tampa Bay	66	27	32	7	184	206	61		
Washington	67	27	33	7	170	188	61		
NY Islanders	67	23	34	10	183	198	56		
Association de l'Ouest									
Section Centrale									
Dallas	68	40	23	5	205	165	85		
Detroit	66	32	19	15	211	155	79		
Phoenix	68	31	33	4	192	205	66		
St. Louis	68	29	31	8	199	309	66		
Chicago	68	26	37	11	174	170	63		
Toronto	66	25	37	5	196	231	55		
Section Pacifique									
Colorado	67	41	17	9	228	163	91		
Edmonton	69	31	31	7	213	208	69		
Anaheim	67	28	30	9	195	194	65		
Calgary	69	28	34	7	181	196	63		
Vancouver	68	28	36	4	209	233	60		
Los Angeles	69	25	35	9	184	224	59		
San Jose	67	23	37	7	172	220	53		

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du contentieux

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier la Charte de la Ville de Montréal (1959-1960, chapitre 102) afin:

- d'accorder au conseil municipal le pouvoir de remplacer un membre du comité exécutif;
- de revoir les règles régissant la nomination, le remplacement et la durée du mandat des conseillers associés.

Ainsi que toute matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la Ville ou pour l'intérêt de ses citoyens.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer la direction de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Les procureurs de la Ville de Montréal
JALBERT, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

RICHARD GODIN
235, 3e Avenue
Terrebonne, Qc

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 24 février 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 mars 1997 à 11h00 au bureau du syndic.

Montréal, le 11^{ème} jour de mars 1997.

PAUL B. DAoust, syndic
3270, boul. Langelier # 202 (angle Sherbrooke)
Montréal (Québec)
H1N 3A6
Tél: 251-4888
Fax: 251-4889

Avis de vente aux enchères sous contrôle de justice

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-024225-961

COUR SUPÉRIEURE
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, Requérante

- vs -
2863-1240 QUÉBEC INC., Intimée,

- et -
JACQUES LAMBERT & ALS., Mis en cause

AVIS EST DONNÉ que le soussigné a été désigné pour procéder à la vente sous contrôle de justice et aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit:

Un emplacement ayant front sur la rue de La Congrégation, en la ville de Montréal, connu et désigné au cadastre officiel de la cité de Montréal (quartier Sainte-Anne), circonscription foncière de Montréal, comme suit:

a) le lot numéro 228;
b) le lot numéro 229;
c) une partie du lot 227;

Avec bâtisse y érigée portant les numéros 350 à 364 de ladite rue de La Congrégation, en la ville de Montréal, province de Québec, H3K 2H7.

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères de l'immeuble ci-dessus décrit le 4 avril 1997 à 10h00, au 10, rue Notre-Dame est, # 210, Montréal, Qué., H2Y 1B7

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

- La personne nommée pour faire la vente agira au nom de l'intimée 2863-1240 QUÉBEC INC. et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la Loi;
- La mise à prix est fixée à 116 250,00 \$;
- Lors de l'adjudication, l'adjudicataire doit verser, par chèque visé à l'ordre de «JEAN-MARC GRENIER EN FIDELICOMMIS», ou en argent comptant, le montant total de son adjudication. Le solde du prix d'adjudication doit être versé en argent comptant ou par chèque visé, dans les 5 jours suivant l'adjudication, sous réserve des droits de rétention de l'adjudicataire;
- L'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication et l'acquerra sans garantie aucune et à ses risques et périls;
- Les autres informations et/ou conditions pertinentes s'appliquant à la vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante du présent avis.

Toute personne intéressée à obtenir des informations additionnelles sur l'immeuble, ou sur les conditions de la vente, pourra le faire en communiquant avec le soussigné au 397-9277.

Montréal, le 10 mars 1997

JEAN-MARC GRENIER, HUISSIER DE JUSTICE,
personne nommée par le Tribunal

Avis de vente aux enchères sous contrôle de justice

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-002821-962

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE:
BANQUE NATIONALE DU CANADA, Requérante

- vs -
JEAN CLAUDE SARADJIAN, Intimé

AVIS EST DONNÉ que le soussigné a été désigné pour procéder à la vente sous contrôle de justice et aux enchères publiques de l'immeuble ci-après décrit:

Les lots numéros 269-2-9 et 269-9-2 au cadastre officiel de la Paroisse de St-Antoine, Longueuil, circonscription foncière de Chambly.

Adresse: 79, rue de la Moselle, ville de Saint-Lambert, province de Québec, J4S 1W3

En conséquence, il sera procédé à la vente aux enchères de l'immeuble ci-dessus décrit le 26 mars 1997 à 10h00, au 370, Chemin-Chambly, suite 200, ville de Longueuil, province de Québec, J4H 3Z6.

CONDITIONS DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

- La vente sera faite sans garantie et de plus, la personne désignée pour faire la vente agira au nom de Jean Claude SARADJIAN et ne sera tenue personnellement à aucune obligation incombant au vendeur en vertu de la Loi.
- La mise à prix est fixée à 71 950,00 \$;
- Nul ne pourra être déclaré adjudicataire que s'il ne paie immédiatement à la personne désignée pour faire la vente, en argent ou par chèque visé le montant de la mise à prix;
- Lors de l'adjudication, l'adjudicataire doit verser, par chèque visé à l'ordre de «GRENIER & ASSOCIÉS EN FIDELICOMMIS», ou en argent comptant le montant de la mise à prix;
- Le transfert de propriété de l'immeuble vendu s'effectuera seulement lorsque le prix de vente ainsi que les taxes auront été payés en entier et l'acheteur prendra possession du bien vendu après ce paiement seulement;
- Les autres informations et/ou conditions pertinentes s'appliquant à la vente seront lues avant le début des enchères, lesquelles font partie intégrante du présent avis.

Pour informations additionnelles sur l'immeuble ou sur les conditions de la vente, communiquer avec le soussigné au (514) 397-9277.

Montréal, le 10 mars 1997

JEAN-MARC GRENIER, HUISSIER DE JUSTICE,
personne nommée par le Tribunal

GRENIER & ASSOCIÉS
10, rue Notre-Dame est, Bureau 210,
Montréal, Québec, H2Y 1B7
Tél.: (514) 397-9277 / 1-800-600-9277 / Fax: (514) 866-1613

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, DIVISION PETITES CREANCES, NO: 700-32-001239-951 - BREF D'EXECUTION. LORRAINE TALBOT ET REJEAN KINGSBURY, Partie demanderesse -vs- JEAN-LOUIS DESCHÊNES, Partie défenderesse. Le 24^{ème} jour de mars 1997, à 10h00, au 441, 70^{ème} AVENUE, ENTRELACS, Qc, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-LOUIS DESCHÊNES, Partie défenderesse. Le 24^{ème} jour de mars 1997, à 10h00, au 441, 70^{ème} AVENUE, ENTRELACS, Qc, district de TERREBONNE, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: 1) système de son Sony & acc.; 1 four micro-ondes & acc.; 1 table ronde; 4 chaises assorties; 1 téléviseur Zenith & acc.; et autres biens. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. PATRICE SAUVE, huissier du district de Terrebonne, JACQUES LANCTOT, HUISSIERS, 955, boul. des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qué., J6W 3W5, (514) 471-9078.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné que suite au décès de JULES BOUCHARD en son vivant domicilié au 4158, rue de La Seine, Laval (Chomedey) Qc, H7W 2S3, survenu le 11 décembre 1996, un inventaire des biens du défunt a été fait par LAURETTE CHAGNON, liquidatrice, le 6 mars 1997, devant Me André Auclair, Notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me André Auclair, Notaire, au 208, boul. Ste-Rose, Laval (Ste-Rose), Qc, H7L 1L6. Donné à Laval, ce 11 mars 1997 Me ANDRÉ AUCLAIR, NOTAIRE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-046843-962 - AVIS - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ METROPOLITAIN, Partie demanderesse -vs- DIMITRI LACHAPPELLE -ENTREPRISE D. LACHAPPELLE ENR., Partie défenderesse. Le 25^{ème} jour de mars 1997, à 10h00, au 705, PROVIDENCE, AURENTIGNY, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL LACHAPPELLE -ENTREPRISE D. LACHAPPELLE ENR., saisis en cette cause, consistant en: 1) Véhicule Dodge Dakota 1989 Pick-Up, couleur bleu, imm. ZVY 502. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, (514) 682-1921, Mt. 328-1122, BOISVERT, POUILLIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

AVIS de clôture d'inventaire des biens Re: SUCCESSION ANGELA ROCHELEAU décédée le 30 janvier 1997 et résidant à Montréal. L'inventaire des biens peut être consulté au Montréal Trust 1800 Avenue McGill College, 4e étage, Montréal, Qc, Montréal, le 11 mars 1997

AVIS de clôture d'inventaire des biens Re: SUCCESSION MARY RACHEL LEBANO décédée le 10 janvier 1997 et résidant à Montréal.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

AVIS de mise-en-cause PAR ORDRE DE LA COUR L'intimée LA MAISON OSTIGUY INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs. Une copie de ce PRÉAVIS D'EXERCICE D'UN DROIT HYPOTHÉCAIRE a été laissée au greffe de la Cour supérieure du district de Longueuil à son intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE. Longueuil, le 26 février 1997 YVAN ALLY, Greffier adjoint COUR SUPÉRIEURE

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE AVIS de clôture d'inventaire des biens Re: SUCCESSION ANNA WARDECKA URBANSKI décédée le 11 octobre 1996, résidant à Montréal. L'inventaire peut être consulté à l'étude de Me Teresa Oledzka, notaire, sise au numéro 1117, rue Ste-Catherine ouest, bureau 403, Montréal, province de Québec H3B 1H9. Montréal, le onze (11) mars 1997 B. URBANSKI.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-234892-972

COUR SUPÉRIEURE
(Division de Montréal)
DAME NADIA CHIASSON, domiciliée et résidant au 8228, St-André, Montréal, Qc, Part. demanderesse

-c-
MADJID OURAMDANE, adresse inconnue, Part. défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, MADJID OURAMDANE, est par les présentes requise de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été laissée au greffe de la Cour supérieure, district de Montréal, à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'il est de votre devoir de comparaître au greffe de cette Cour, à l'intention de COUNTY OF ORANGE.

Lieu: L'ORANGE
Date: Ce 10 mars 1997
FRANCE LEGAULT, G.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOINS A DOMICILE HERITAGE INC. / HERITAGE HOME CARE INC. ayant son siège social au 5716, Chemin Côte Saint-Antoine, Montréal (Québec) H4A 1R9, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Montréal, ce 11 mars 1997
Me JEAN-GUY BERGERON, Notaire
Procureur de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOINS A DOMICILE HERITAGE INC. / HERITAGE HOME CARE INC. ayant son siège social au 5716, Chemin Côte Saint-Antoine, Montréal (Québec) H4A 1R9, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Montréal, ce 11 mars 1997
Me JEAN-GUY BERGERON, Notaire
Procureur de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOINS A DOMICILE HERITAGE INC. / HERITAGE HOME CARE INC. ayant son siège social au 5716, Chemin Côte Saint-Antoine, Montréal (Québec) H4A 1R9, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Montréal, ce 11 mars 1997
Me JEAN-GUY BERGERON, Notaire
Procureur de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOINS A DOMICILE HERITAGE INC. / HERITAGE HOME CARE INC. ayant son siège social au 5716, Chemin Côte Saint-Antoine, Montréal (Québec) H4A 1R9, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Montréal, ce 11 mars 1997
Me JEAN-GUY BERGERON, Notaire
Procureur de la compagnie.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation SOINS A DOMICILE HERITAGE INC. / HERITAGE HOME CARE INC. ayant son siège social au 5716, Chemin Côte Saint-Ant

LE DEVOIR

LE MONDE

Frissons nucléaires

Un grave incident dans une usine de retraitement suscite un vif émoi au Japon

REUTER

Tokyo — Par le nombre des personnes affectées, l'accident survenu mardi dans une usine japonaise de retraitement de combustible nucléaire est le plus grave de l'histoire atomique du pays, ont reconnu hier les autorités nipponnes.

L'incendie et l'explosion qui se sont produits à l'usine de Tokaimura, à 160 km au nord-est de Tokyo, ont provoqué la contamination d'au moins 35 employés. L'affaire provoque une telle tempête dans la capitale japonaise que le premier ministre Ryutaro Hashimoto a dû présenter ses excuses au pays, où les questions se multiplient sur les circonstances de l'accident.

Hashimoto et les associations de protection de l'environnement ont déploré d'une même voix la lenteur avec laquelle a été révélée l'étendue de l'accident, survenu dans l'unité de vitrification des déchets nucléaires liquides à faible radioactivité du centre de traitement de Tokaimura, à 160 kilomètres au nord-est de Tokyo.

«Ce que je déplore le plus, a déclaré le premier ministre aux parlementaires, c'est que PNC (société nationale à l'énergie nucléaire) n'ait pas fourni une information rapide et appropriée sur l'incident et la fuite radioactive, alors qu'elle avait été soumise à de vives critiques après l'affaire Monju», a-t-il dit.

En décembre 1995, une énorme fuite de liquide de refroidissement s'était produite dans le réacteur nucléaire de Monju, dont PNC est également opérateur. Mais la direction avait alors tenté de le cacher. Bien qu'il n'y ait pas eu de fuite radioactive, le réacteur est resté fermé depuis lors.

«Nous regrettons profondément que l'incident de mardi ait suscité l'inquiétude de la population», a déclaré au cours d'une conférence de presse Toshiyuki Kondo, président du PNC. «Je ne pense pas qu'il y ait eu de dissimulations, mais je reconnais qu'il y a eu retard dans nos informations au gouvernement.»

Les associations antinucléaires ont estimé que l'affaire prouvait qu'il était impossible de faire confiance au PNC. «J'éprouve des doutes graves quant aux niveaux de radiation annoncés», a déclaré le physicien Jinzaburo Takagi, dirigeant du Centre d'information nucléaire du citoyen.

Quant au mouvement écologiste Greenpeace, il a eu lui aussi vivement reproché au PNC de ne pas avoir immédiatement signalé la gravité de l'incident aux autorités. «L'impact sanitaire pourrait être très sérieux pour la population locale», a déclaré l'association dans un communiqué. «Le PNC aurait dû permettre l'évacuation des habitants dès que possible.»

Un bien mauvais moment

D'après les informations actuellement disponibles, il semble peu probable que le sinistre ait en soi des conséquences graves. Il tombe pourtant au plus mal pour Tokyo, car il s'est produit à peine une semaine avant l'arrivée au Japon d'un navire chargé de déchets nucléaires retraités en France, contre lequel les groupes de protection de l'environnement ne manquent pas de manifester avec virulence.

De plus, l'industrie nucléaire japonaise avait déjà essuyé un grave revers au cours de la journée de mardi, l'opposition ayant obtenu l'abandon d'un projet de construction de centrale particulièrement contesté.

De toute façon, la vivacité des réactions n'est guère étonnante dans le seul pays du monde victime de l'arme nucléaire, où cette seule raison historique rend la population particulièrement méfiante à l'égard du nucléaire civil.

Des radiations ont été émises, mais à des niveaux beaucoup trop faibles pour menacer la santé publique, a déclaré un porte-parole de la PNC. L'accident, a-t-il toutefois reconnu, est jusqu'à présent le plus grave de l'histoire du Japon par le nombre des personnes exposées aux radiations. Il n'y a pas eu d'évacuations et tous les mineurs contaminés ont pu regagner leur domicile après avoir subi un examen de santé concluant. Leur contamination était en effet inférieure à 0,2 % du total annuel admissible, a-t-il encore déclaré à la presse.

EN BREF

À la défense des jésuites emprisonnés au Mexique

Paris (AFP) — Dans une lettre adressée hier au président Ernesto Zedillo et diffusée en France, le Secours Catholique rejette les accusations proférées lundi contre deux jésuites mexicains et deux leaders indigènes du Chiapas accusés d'avoir participé à une embuscade qui a coûté la vie à deux policiers. On demande la libération immédiate de Gonzalo Rosas et de Jerónimo Hernández, deux jésuites que l'on accuserait à tort d'avoir organisé l'embuscade. Secours Catholique est impliqué au Chiapas avec ces deux jésuites dans un projet visant le développement des populations indigènes: Fomento cultural y educativo. Secours catholique se joint ainsi à la Conférence des évêques du Mexique, à Caritas International et au diocèse de San Cristobal de las Casas pour reprocher à l'Etat de Chiapas de «falsifier la réalité» quant aux circonstances de ce raid policier dirigé contre 65 familles indigènes de Palenque, vendredi dernier.

Le MRTA condamné par l'ONU

Genève (Reuter) — La Commission des droits de l'homme des Nations unies a condamné hier la prise d'otages à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Son président, le Tchèque Miroslav Somol, a qualifié les preneurs d'otages, membres du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, d'«éléments terroristes». Il a ajouté dans une déclaration que les prises d'otages constituaient une violation des droits de l'homme. La commission, qui a entamé sa session annuelle à Genève, a exprimé son soutien aux efforts déployés par les gouvernements péruvien et japonais pour régler la crise et réclamé la libération immédiate des 72 personnes retenues depuis le 17 décembre.

Otages sur une plate-forme

Paris (AFP) — Une vingtaine d'étrangers, dont 16 Français, sont actuellement retenus en otages sur une plate-forme pétrolière au large du Nigeria par une tribu locale, a annoncé hier à Paris le ministère français des Affaires étrangères. Cette plate-forme se trouvait dans la région de Warri, quand elle a été interceptée, a précisé un porte-parole du ministère à Paris. Aucune revendication n'a encore été formulée par les ravisseurs, selon le ministère.

L'Albanie en plein surréalisme

«Pendant qu'on pille des armes à Tirana, les partis politiques continuent à se crêper le chignon pour se répartir les portefeuilles du gouvernement», commente un diplomate

Les rebelles ont pris le contrôle de nouvelles villes hier et, pour la première fois, ils ont commencé à piller les armureries de la capitale. Pendant ce temps un gouvernement de coalition a été constitué.

BRISEIDA MEMA ET FRANÇOISE MICHEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

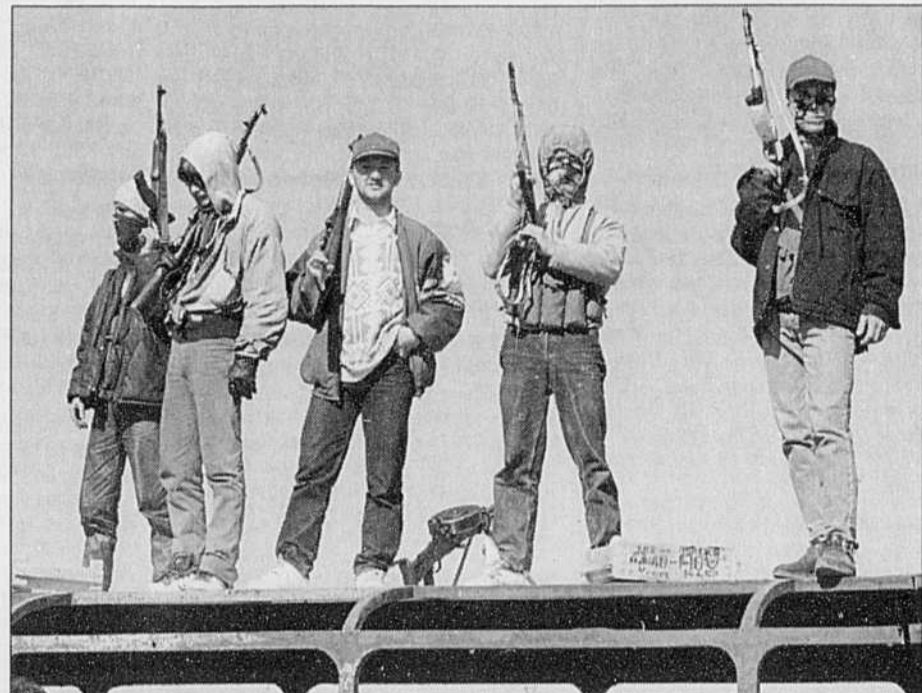
Tirana — Les Albanais se sont emparés d'armes sur tout le territoire, pillant des dépôts d'armes y compris pour la première fois à Tirana, dans un pays en proie au chaos où les institutions comme les autorités sont en pleine déliquescence.

Cinq nouvelles personnes ont été tuées, tant à Tirana qu'à une cinquantaine de kilomètres de la capitale, depuis le 28 février, lorsque les émeutiers ont commencé à dévaliser les casernes.

Pour tenter de mettre fin à la crise, le président albanais Sali Berisha a signé hier soir, à l'issue de trois jours de tractations avec l'ensemble des partis politiques, un décret précisant la composition d'un gouvernement de «réconciliation nationale».

Le ministre de la Défense, Shaqir Vukaj, appartient au Parti socialiste (ex-communiste), tout comme le premier ministre désigné la veille, Bashkim Fino, tandis que le ministre de l'Intérieur, Belul Cela, est un membre du Parti démocratique au pouvoir.

«C'est une situation totalement surréaliste. Pendant qu'on pille des armes à Tirana, les partis politiques continuent à se crêper le chignon pour se répartir les portefeuilles du gouvernement. La déliquescence est générale», commentait un diploma-



«Contrôle routier» à Ura Vajgurorë, au sud de Tirana

SANTIAGO LYON, ASSOCIATED PRESS

te, sous couvert de l'anonymat.

Tandis que les initiatives diplomatiques se multiplient pour tenter d'élaborer une solution négociée et d'éviter une contagion du conflit hors des frontières albanaises, de nombreux pays, Etats-Unis et Russie en tête, ont demandé hier à leurs ressortissants et à leur personnel diplomatique de quitter l'Albanie.

Les rebelles, selon un correspondant de l'AFP, ont pris hier le contrôle de la ville de Cerrik, à 35 km au sud de Tirana. Cette ville, la plus proche de la capitale désormais

aux mains des insurgés, est tombée après un affrontement qui a fait deux morts dans les rangs des rebelles, selon des habitants.

Dans un quartier périphérique de Tirana, plusieurs dizaines d'habitants ont pénétré, sans rencontrer aucune résistance, dans l'Ecole militaire de l'armée albanaise dont ils ont pillé le stock d'armes. L'AFP a vu, près de l'Ecole, au moins trois civils qui rentraient tranquillement chez eux, une Kalachnikov sur l'épaule. «Aujourd'hui, c'est gratuit», a lancé l'un d'eux.

Quelques tirs étaient entendus dans les

environs de l'Ecole militaire mais la population était calme, continuant à vaquer à ses occupations presque comme si de rien n'était. Pratiquement aucune présence policière n'était visible près de l'enceinte de l'Ecole militaire dont le stock d'armement était limité. Ce pillage n'a fait aucune victime.

Dans la soirée, deux autres dépôts d'armes ont été pillés dans les environs de Tirana. La télévision a notamment fait état de tirs autour du dépôt de Kombinat. Un autre dépôt a été pillé à Zall Her, à environ 7 kilomètres de la capitale.

Avant de prendre le contrôle de Cerrik, les insurgés avaient saisi une centaine d'armes à feu dans une caserne de Mjeksi, à une soixantaine de kilomètres au sud de la capitale.

Près de Himara, une autre ville du Sud en révolte, un jeune de 17 ans a été tué hier dans l'explosion de produits chimiques dans un tunnel de l'armée, tandis qu'une personne est morte, mardi soir, à la suite de l'explosion d'une grenade à Vlora, selon des sources hospitalières. Deux personnes ont également été grièvement blessées par balles, hier, à Vlora, bastion de la contestation.

Une autre localité du sud, Gramsh est également passée sous le contrôle des rebelles.

Dans le nord, une personne avait été tuée mardi soir par l'explosion d'une grenade. Cette région, traditionnellement fidèle au président Berisha, est à son tour «contaminée» par le pillage des armureries.

Alors que le fossé s'agrandit sans cesse entre la population et les partis politiques, le nouveau premier ministre s'est déclaré en faveur d'un dialogue avec les rebelles du sud.

«Thérapie de choc»

Près d'un million d'enfants russes vivent dans la rue

REUTER

Moscou — La crise économique qui frappe la Russie a déjà jeté près d'un million d'enfants à la rue ou sur les routes, a fait savoir mercredi le Centre d'étude des droits de l'homme de Moscou qui cite des chiffres du ministère de l'Intérieur.

Sur les 15 000 enfants qui, chaque année, sortent des établissements scolaires réservés aux orphelins et adolescents sous tutelle de l'Etat, 3000 rejoignent chaque année la cohorte de ces «besprizorniki» (sans-abri), 5000 ont des démêlés avec la justice et 1500 mettent fin à leurs jours, estiment les responsables du centre, dans une lettre adressée au président Boris Eltsine et au parlement.

Phénomène propre à la guerre civile des années 1918-1921, la «besprizornost» a refait son apparition à la suite de la thérapie de choc qui, dans au début des années 1990, a plongé une partie de la population dans le besoin.

«L'indifférence manifestée à l'égard des en-

fants qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles est symptomatique d'une société gravement malade», lit-on dans cette lettre dont une copie a été obtenue par Reuter.

«Les droits de l'enfant sont bafoués, aussi bien au sein de la famille que dans les institutions d'Etat», soulignent les auteurs de ce document, ajoutant qu'un nombre anormal de cas d'oligophrénie (insuffisance mentale globale) est diagnostiqué chez les enfants abandonnés.

«Ces diagnostics sont effectués de manière incontrôlée et, une fois établis, ne sont quasiment jamais revus. Résultat, un grand nombre d'enfants sont injustement remis à des internats spécialisés et se retrouvent, de fait, «enterrés vivants».

Les responsables du centre demandent au président et aux députés de créer un poste de «commissaire aux droits de l'Enfant», premier pas vers un programme d'aide aux mineurs en difficulté.

«Les enfants russes qui se retrouvent dans des conditions de vie extrêmes n'ont pratiquement nulle part où s'adresser. Il faut remédier à cette situation», soulignent-ils.

Le Parlement européen demande des sanctions contre Renault

REUTER

Strasbourg — Les députés de Strasbourg ont demandé hier à la Commission européenne de sanctionner le groupe Renault, qu'ils accusent d'avoir enfreint les directives de Bruxelles sur les licenciements collectifs et le rôle du comité d'entreprise européen.

La résolution, approuvée par 385 voix contre 36 et 23 abstentions, invite également la Commission et la présidence néerlandaise à tout mettre en oeuvre pour faire revenir Renault sur sa décision de fermer l'usine de Vilvorde, en Belgique.

Les députés demandent en outre à la Commission d'élaborer des propositions qui permettraient de faire annuler des licenciements collectifs lorsque les procédures légales n'ont pas été respectées.

La résolution estime en outre que les aides publiques aux entreprises doivent être liées «à la conclusion d'accords à long terme [...] en matière d'emploi et de développement local». Elle demande à la Commission et aux Etats membres de réclamer le remboursement de telles aides aux entreprises qui ne respecteraient pas ces engagements.

Les députés demandent également à la Commission «d'élaborer un code

de bonne conduite pour éviter que des emplois soient transférés de sociétés subventionnées d'un Etat membre à un autre».

La présence d'une dizaine de salariés de Renault-Vilvorde dans les tribunes du public durant le vote a donné lieu à plusieurs incidents de séance.

Lorsque la socialiste Pauline Green a fait applaudir la délégation, le député allemand Christoph Werner (CDU-PPE) s'est élevé contre les «pressions» exercées sur le Parlement.

Les ouvriers ont alors crié leur colère depuis les tribunes, suscitant en retour des réactions indignées sur les bancs de la droite parlementaire.

Jérusalem-Est

L'Assemblée générale de l'ONU vote aujourd'hui

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — L'Assemblée générale de l'ONU votera aujourd'hui à partir de 20hGMT sur un projet de résolution, soutenu notamment par les pays arabes et l'Union européenne, qui dénonce la poursuite de la colonisation israélienne à Jérusalem-Est, a annoncé la présidence de l'Assemblée.

De nombreux pays non-alignés devraient s'associer au parrainage du texte qui qualifie les implantations d'«illégal» et «d'obstacle majeur» à la paix, a indiqué à la presse le représentant palestinien aux Nations unies, Nasser al-Kidwa.

M. al-Kidwa estime que la résolution recueillera un soutien quasi-unanime, à l'exception d'Israël et des Etats-Unis. Ceux-ci avaient opposé leur veto à un projet identique vendredi dernier au Conseil de sécurité.

Washington ne dispose pas d'un droit de veto à l'Assemblée générale de l'ONU qui compte 185 pays membres. Des sources européennes prédisent que le texte obtiendra au moins 140 voix favorables parmi les votants.

Lors d'un débat qui s'est tenu hier, Israël s'est retrouvé une nouvelle fois isolé à propos du projet de résolution d'un quartier à Har Homa (Djebel Abou Ghneim), au sud-est de Jérusalem, près de Bethléem. La plupart des orateurs ont demandé à l'Etat hébreu de renoncer à son plan.

Hier soir, Israël a annoncé qu'il renonçait à sa décision de fermer quatre institutions palestiniennes à Jérusalem-Est, mesure qui avait été prise après le feu vert pour Har Homa.

Des sommets euro-latins?

Le président français propose que les chefs de l'Union européenne et de l'Amérique latine se réunissent tous les deux ans

MARIE-BÉNÉDICTE ALLAIRE
REUTER

Brasilia — Le président Jacques Chirac a proposé hier à Brasilia la tenue, fin 1998, d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays d'Amérique latine et de l'Union européenne. «Soyons ambitieux et soyons visionnaires, allons à la rencontre de notre avenir», a-t-il dit devant les deux Chambres du Congrès brésilien. Il a souhaité que ce sommet marque «l'acte fondateur d'un nouvel et ambitieux partenariat».

Jacques Chirac avait d'abord fait cette proposition au président Fernando Henrique Cardoso. Celui-ci a accepté qu'il ait lieu sous présidence brésilien-

ne au deuxième semestre 1998, a-t-on précisé de source française.

La première journée rassemblerait les pays du Mercosur - Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay - et l'Union européenne, et la seconde tous les Etats de l'Amérique latine et l'UE. Ce type de sommet euro-latino-américain serait appelé à se tenir tous les deux ans.

Le chef de l'Etat français est arrivé mardi soir à Brasilia, première étape d'une tournée d'une semaine en Amérique latine, qui le mènera dans les quatre pays du Mercosur et en Bolivie.

Dans la moderne capitale du pays le plus peuplé d'Amérique latine, il a été accueilli mardi matin par Fernando Henrique Cardoso au son d'une samba jouée par la garde présidentielle sur laquelle

s'ouvre le palais présidentiel.

«Comme l'Europe, l'Amérique du sud sera demain l'un des très grands pôles du monde qui se dessine. Elle en a les moyens, les savoir-faire, les ressources, la sensibilité et la culture. Sur tout, j'en suis sûr, elle en a la volonté. C'est pourquoi Sud-Américains et Européens que tout rapproche [...] doivent nouer fortement une nouvelle solidarité», a déclaré Jacques Chirac devant le Congrès.

Sous la double coupole inversée conçue par l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, il a rappelé que le Mercosur, marché commun du Cône sud en vigueur depuis janvier 1995, et l'Union européenne étaient liés depuis décembre 1995 par un accord de coopération économique et commerciale.

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Empire Strikes Back 13h05, 16h, 18h50, 21h30 — Fools Rush In 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25 — Fools Rush In 13h30, 16h10, 19h, 21h35

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — L'Empire contre-attaque 13h, 16h10, 19h, 21h35 — Le Jaguar 13h50, 16h15, 19h05, 21h35 — Donnie Brasco 13h30, 16h30, 19h05, 21h35 — Le sommet de Dante 13h40, 16h30, 19h05, 21h30 — La guerre des étoiles 13h15, 16h, 19h15, 21h45

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — L'Empire contre-attaque ven. sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h40, 19h10, 21h45 — Le sommet de Dante ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h25, 19h05, 21h35, lun. jeu. 19h05, 21h15 — Empire Strikes Back ven. sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h50, 19h15, 21h35, lun. jeu. 19h15, 21h35 — La guerre des étoiles ven. sam. dim. mar. mer. 13h, 15h35, 19h, 21h40, lun. jeu. 19h, 21h40 — Pouvoir d'exécuter ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h55, 19h30, 21h50, lun. jeu. 19h30, 21h50 — Tu as crié Let Me Go ven. sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h20, 19h25, 21h55, lun. jeu. 19h25, 21h55 — Donnie Brasco ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 18h55, 21h30, lun. jeu. 18h55, 21h30 — Le prodige ven. sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h45, 19h20, 21h20, lun. jeu. 19h20, 21h20 — Le jaguar ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 18h50, 21h10, lun. jeu. 18h50, 21h10 — Le patient anglais ven. sam. dim. mar. mer. 12h30, 15h30, 18h30, 21h25, lun. jeu. 18h30, 21h25

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Absolute Power ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 19h, 21h40, lun. jeu. 19h, 21h40 — Le patient anglais ven. sam. dim. mar. mer. 12h30, 15h40, 18h45, 21h55, lun. jeu. 18h45, 21h55 — Star Wars ven. sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h15, 21h45, lun. jeu. 19h15, 21h45 — Fools Rush In ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h25, 19h10, 21h35, lun. jeu. 19h10, 21h35 — Le prodige ven. sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h50, 19h20, 21h30, lun. jeu. 19h20, 21h30 — Dante's Peak ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h05, 21h30, lun. jeu. 19h05, 21h30 — Empire Strikes Back ven. sam. dim. mar. mer. 12h45, 15h45, 19h, 21h50, lun. jeu. 19h, 21h50

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — La guerre des étoiles 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — L'Empire contre-attaque 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — De jungle en jungle 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le patient anglais 20h, sam. dim. 13h, 16h45, 20h — L'Espion aux pattes de velours sam. dim. 13h, 14h55, 16h50 — Turbulence 19h, 21h30 — Donnie Brasco 19h, 21h30, sam. dim. 15h30, 19h, 21h30 — Zeus et Roxanne sam. dim. 13h — Evita 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Tu as crié Let Me Go 19h, 21h30, sam. dim. 15h30, 19h, 21h30 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h — Le sommet de Dante 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Pouvoir d'exécuter ven. sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h25, 19h05, 21h35, lun. jeu. 19h05, 21h35 — Fools Rush In ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h10, 21h30, lun. jeu. 19h10, 21h30 — Dante's Peak ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h10, 19h05, 21h35, lun. jeu. 19h05, 21h35 — Le prodige ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h25, 19h15, 21h35, lun. jeu. 19h15, 21h35 — Tu as crié Let Me Go ven. sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h10, 19h15, 21h25, lun. jeu. 19h15, 21h25 — Empire Strikes Back ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h25, 19h, 21h40, lun. jeu. 19h, 21h40

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Jungle 2 Jungle 13h, 15h30, 19h, 21h25, sam. 23h50 — Donnie Brasco 12h50, 15h50, 18h50, 21h50, sam. 24h30 — De jungle en jungle 13h30, 16h, 19h30, 21h55, sam. 24h20 — Unhook The Stars 13h40, 16h10, 19h10, jeu. 13h40, 16h10 — Taxi Driver sam. 24h10 — Rosewood 21h20 — Jerry Maguire 12h20, 15h15, 18h15, 21h10, sam. 24h, lun. 12h20, 15h15, 21h10 — Waiting for Guffman 12h40, 14h50, 17h, 19h15, 21h35, sam. 23h30

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — De jungle en jungle 12h50, 15h15, 18h45, 20h55 — Secrets & Lies 16h45, 20h10 — The Beautician & The Beast 14h05 — Booty Call 19h10, 21h40 — Space Jam 13h15, 15h30 — That Darn Cat 14h, 16h10 — Rosewood 20h30 — Shine 13h45, 19h20, 21h45 — Private Parts 13h50, 16h, 19h, 21h30 — L'Espion aux pattes de velours 13h15, 16h15 — Vegas Vacation 19h30, 22h — The English Patient 13h30, 16h40, 20h — Jungle 2 Jungle 13h20, 15h45, 19h05, 21h15

CINÉMA CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Les voleurs ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h, 21h25, lun. jeu. 16h20, 19h, 21h25 — Blood and Wine 15h50, 21h10 — Les parapluies de Cherbourg ven. sam. dim. mar. mer. 13h45, 19h15, lun. jeu. 19h15 — Jerry Maguire ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h05, 18h40, 21h15, lun. jeu. 16h05, 18h40, 21h15 — Marvin's Room ven. sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h, 19h, 21h25, lun. jeu. 16h, 19h, 21h25 — Rideluc ven. sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 18h50, 21h10, lun. jeu. 16h15, 18h50, 21h10 — Love, etc. ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h10, 21h20, lun. jeu. 16h, 19h10, 21h20 — Mi-crocosmos ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 15h45, 17h25, 19h15, 21h, lun. jeu. 15h45, 17h25, 19h15, 21h — Tu as crié Let Me Go ven. sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, lun. jeu. 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — Air de famille ven. sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h30, 19h, 21h20, lun. jeu. 16h30, 19h, 21h20

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Tout le monde dit I Love You 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h50 — Le patient anglais 12h30, 15h40, 18h45, 21h45 — Le prodige 13h, 16h20, 19h05, 21h30 — Autoroute perdue 13h05, 16h10, 19h, 21h45

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Autoroute perdue 19h, 21h35, sam. dim. 13h30, 16h05, 19h, 21h35 — Le Journal d'un séducteur 19h15, 21h15, sam. dim. 13h50, 15h50, 19h15, 21h15

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Dante's Peak 19h, 21h15, dim. 14h, 16h30, 19h, 21h15

21h15 — Jerry Maguire 20h, dim. 14h10, 16h50, 20h

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Empire Strikes Back 19h, 21h50, ven. sam. dim. 13h, 15h45, 19h, 21h50 — Star Wars 19h20, 22h, ven. sam. dim. 12h45, 16h15, 19h20, 22h — Jungle 2 Jungle 19h30, 21h35, ven. sam. dim. 13h30, 16h30, 19h30, 21h35 — Donnie Brasco 19h10, 21h45, ven. sam. dim. 13h15, 16h, 19h10, 21h45

ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Lost Highway 13h10, 16h10, 18h50, 21h30 — Absolute Power 14h10, 16h35, 19h, 21h20, lun. mer. 14h10, 16h35, 21h40 — Shine 14h15, 16h30, 19h05, 21h15

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — The English Patient 20h30, ven. sam. dim. 13h, 16h20, 20h30 — De jungle en jungle 19h, 21h40, ven. sam. dim. 13h20, 16h, 19h, 21h40 — Shine 19h15, 21h35, ven. sam. dim. 15h50, 19h15, 21h35 — The Beautician & The Beast ven. sam. dim. 13h15 — Donnie Brasco 19h10, 21h50, ven. sam. dim. 13h25, 16h10, 19h10, 21h50 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 13h30, 15h55 — Jerry Maguire 19h05, 21h45 — Private Parts 19h30, 22h, ven. sam. dim. 13h05, 16h15, 19h30, 22h — Jungle 2 Jungle 19h35, 21h55, ven. sam. dim. 13h35, 15h45, 19h35, 21h55 — L'Espion aux pattes de velours ven. sam. dim. 13h20, 16h — Evita (sous-titres français) 19h, 21h40

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — The English Patient 12h50, 16h10, 20h — Star Wars 12h40, 15h20, 18h30, 21h30 — Private Parts 13h, 15h15, 17h30, 19h45, 22h10 — Empire Strikes Back 12h15, 15h30, 19h, 22h — That Darn Cat 12h, 14h, 16h15 — Evita (sous-titres français) 18h45, 21h40 — Jungle 2 Jungle 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h20

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — Star Wars 13h15, 16h10, 19h, 21h40 — Dante's Peak 13h, 16h, 19h15, 21h35, mer. jeu. 13h, 16h, 21h35 — The English Patient 12h30, 15h30, 18h45, 21h45 — Everyone Says I Love You 13h, 15h20, 19h25, 21h30mer. 13h, 15h20, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Le sommet de Dante ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h15, 19h05, 21h40, lun. jeu. 19h05, 21h40 — La guerre des étoiles ven. sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h15, 19h05, 21h40, lun. jeu. 19h05, 21h40 — L'Empire contre-attaque ven. sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h35, lun. jeu. 19h, 21h35 — Donnie Brasco ven. sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h35, lun. jeu. 19h, 21h35 — The English Patient ven. sam. dim. mar. mer. 12h25, 15h25, 18h25, 21h25, lun. jeu. 18h25, 21h25 — Absolute Power ven. sam. dim. mar. mer. 16h10, 21h15, lun. jeu. 21h15 — Le jaguar ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 19h10, lun. jeu. 19h10 — Shine ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h40, 19h10, 21h20, lun. jeu. 19h10, 21h20 — Le patient anglais ven. sam. dim. mar. mer. 12h30, 15h30, 18h30, 21h30, lun. jeu. 18h30, 21h30

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — Rosewood 19h, 21h40 — Vegas Vacation 19h20, 21h — Booty Call 19h10, 21h10

LANGELLIER: 7305, rue Langellier (255-5482) — Jerry Maguire ven. sam. dim. 13h, 15h45, 18h45, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 18h45, 21h25, ven. 19h15

23h50 — La guerre des étoiles ven. sam. dim. 13h, 15h, 19h, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — Pouvoir d'exécuter ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Donnie Brasco ven. sam. dim. 13h10, 15h45, 18h45, 21h20, lun. mar. mer. jeu. 18h45, 21h20, ven. sam. 23h50 — Le sommet de Dante ven. sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — L'Empire contre-attaque ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h30, ven. sam. 23h50

LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Evita (sous-titres français) 18h35, 21h30 — Zeus et Roxanne 13h40, 16h10 — Donnie Brasco v.f. 13h50, 16h30, 19h10, 21h45 — De jungle en jungle 13h, 15h30, 19h, 21h40 — Private Paris 13h30, 16h20, 19h15, 21h40 — Un temps pour l'amour 19h05, 21h50 — Les 101 Dalmatiens 13h20, 16h20 — Booty Call 13h30, 15h20, 17h20, 19h30, 21h35 — Jungle 2 Jungle 13h10, 16h10, 19h10, 21h30 — L'Espion aux pattes de velours 13h05, 15h30 — Rosewood 18h30, 21h20 — That Darn Cat 13h20, 15h50 — Vegas Vacation 19h20, 21h50 — Métro 16h40, 21h40 — Suburbia 13h40, 19h05

LOEWS: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Private Parts 13h05, 16h05, 19h05, 21h50, ven. sam. 24h20 — Evita 12h, 15h, 18h30, 21h25, ven. sam. 24h — Kolya 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h45, ven. sam. 23h55 — Déroche les étoiles 13h20, 19h20, jeu. 13h20 — Suburbia 13h20, 21h35, ven. sam. 24h10 — Secrets & Lies 12h10, 15h15, 18h15, 21h15

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le sommet de Dante ven. sam. dim. 13h45, 16h15, 19h10, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h25 — L'Empire contre-attaque ven. sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h30 — Donnie Brasco ven. sam. dim. 13h40, 16h20, 19h05, 21h40, lun. mar. mer. jeu. 19h05, 21h40 — Pouvoir d'exécuter ven. sam. dim. 13h30, 16h10, 19h20, 21h45, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45 — La guerre des étoiles ven. sam. dim. 13h, 15h45, 19h15, 21h35, lun. mar. mer. jeu. 19h15, 21h35

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — Scream 12h10, 14h25, 16h50, 19h10, 21h30, sam. 23h50 — Ransom 12h15, 14h35, 17h, 19h20, 21h40, sam. 24h — Get Shorty sam. 23h40 — Mars Attacks! 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h15 — Beverly Hills Ninja 13h15, 16h15, 18h40, 21h10, sam. 23h30 — Romeo & Juliet 15h, 19h30, 21h45, sam. 24h10 — Space Jam 12h45 — Turbulence 12h40, 14h45, 16h40, 18h55, 21h, sam. 23h10

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The English Patient ven. sam. dim. mar. mer. 14h, 17h15, 20h30, lun. jeu. 20h30 — Fools Rush In ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h, 19h10, 21h35, lun. jeu. 19h10, 21h35 — Absolute Power ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 19h, 21h25, lun. jeu. 19h, 21h25 — Star Wars ven. sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 19h, 21h30, lun. jeu. 19h, 21h30 — Howard Stern's Private Parts ven. sam. dim. mar. mer. 13h25, 16h, 18h50, 21h20, lun. jeu. 18h50, 21h20 — Empire Strikes Back ven. sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 19h05, 21h35, lun. jeu. 19h05, 21h35 — Booty Call ven. sam. dim. mar. mer. 13h15, 17h30, 21h35, lun. jeu. 21h35 — Dante's Peak ven. sam. dim. mar. mer. 15h15, 19h15, lun. jeu. 19h15

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — Fools Rush In ven. sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45, 19h20, 21h45, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45 — Booty Call ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h25, 17h10, 19h10, 21h10, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h10 — Jerry Maguire ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h05, 18h45, 21h20, lun. mar. mer. jeu. 18h45, 21h20 — Dante's Peak ven. sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h30, 19h, 21h30, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h30 — Donnie Brasco ven. sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 18h50, 21h35, lun. jeu. 18h50, 21h35 — Absolute Power ven. sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 18h45, 21h20, lun. jeu. 18h45, 21h20

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — La guerre des étoiles 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — De jungle en jungle 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — Le sommet de Dante 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Jerry Maguire 21h, sam. dim. 18h45, 21h25 — L'Espion aux pattes de velours 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — Pouvoir d'exécuter 19h, 21h30, sam. dim. 14h45, 16h50, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Les 101 dalmatiens ven. sam. dim. 13h — L'Empire contre-attaque 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — Le patient anglais 18h45, 21h45, sam. dim. 12h45, 15h45, 18h45, 21h45 — Donnie Brasco 18h45, 21h20, sam. dim. 13h10, 15h45, 18h45, 21h20, ven. sam. 23h50

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — La guerre des étoiles 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — De jungle en jungle 19h15, 21h20, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — L'Empire contre-attaque 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, ven. sam. 23h50 — L'Espion aux pattes de velours 19h, sam. dim. 13h, 15h, 17h — Jerry Maguire 21h, sam. dim. 18h45, 21h25 — Pouvoir d'exécuter 19h10, 21h30, sam. dim. 14h45, 16h55, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h55 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 13h — Le sommet de Dante 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Le patient anglais 18h45, 21h45, sam. dim. 14h45, 15h45, 18h45, 21h45, 21h45 — Donnie Brasco 19h, 21h25, sam. dim. 13h10, 15h45, 19h, 21h25, ven. sam. 23h50

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — Donnie Brasco mar. mer. 18h50, 21h35, sam. dim. 13h, 18h50, 21h35, ven. 13h, 15h50, 18h50, 21h35 — De jungle en jungle mar. mer. jeu. 18h45, 21h10, sam. dim. 13h10, 18h45, 21h10, ven. 13h10, 16h, 18h45, 21h10 — Jungle 2 Jungle mar. mer. jeu. 19h05, 21h20, sam. dim. 13h20, 19h05, 21h20, ven. 13h20, 16h10, 19h05, 21h20 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 13h35, 16h20, 19h20 — Métro ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 19h15, 21h50 — Private Parts mar. mer. jeu. 19h, 21h45, sam. dim. 13h25, 19h, 21h45, ven. 13h25, 16h25, 19h, 21h45 — L'Espion aux pattes de velours sam. dim. 13h45, ven. 13h45, 16h30 — Evita (sous-titres français) ven. sam. dim. mar. mer. jeu. 18h40, 21h30

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — L'Empire contre-attaque 19h15, 21h50, ven. sam. dim. 13h30, 16h10, 19h15, 21h50

Donnie Brasco 19h20, 21h55, ven. sam. dim. 13h45, 16h30, 19h20, 21h55 — Les 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 14h, 16h10 — Jerry Maguire 19h, 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — Jungle 2 Jungle 18h50, 21h15, ven. sam. dim. 13h15, 15h30, 18h50, 21h15 — Star Wars 19h10, 21h55, ven. sam. dim. 12h55, 15h40, 19h10, 21h55 — The English Patient 20h30, ven. sam. dim. 13h45, 17h10, 20h30 — Secrets et mensonges 12h55, 15h50, 18h45, 21h35 — Nouvelles du bon Dieu 18h55, 21h10 — L'Espion aux pattes de velours ven. sam. dim. 12h50, 14h55, 16h55 — Déroche les étoiles 21h25 — Métro 19h, ven. sam. dim. 15h20, 19h — Zeus et Roxanne ven. sam. dim. 13h20 — De jungle en jungle 13h30, 15h55, 19h15, 21h40 — Private Parts 13h25, 16h, 19h20, 21h45 — Donnie Brasco 13h, 15h55, 19h15, 21h50 — Evita (sous-titres français) 13h20, 16h15, 19h10, 21h55 — Les 101 Dalmatiens 13h15 — Vacances à Vegas 15h40, 19h25, 21h45

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — L'Empire contre-attaque 13h, 16h, 19h, 21h40 — Pouvoir d'exécuter 13h, 15h45, 19h, jeu. 13h, 15h45 — Jerry Maguire 21h30 — Le prodige 14h, 16h30, 19h30, 21h45, jeu. 14h — Le patient anglais 14h15, 18h30, 21h35 — La guerre des étoiles 13h15, 16h15, 18h55, 21h30 — Le sommet de Dante 13h45, 16h40, 19h20, 21h55 — Donnie Brasco 13h30, 16h15, 19h15, 22h — De jungle en jungle 11h45, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272)
CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: 335, boul. de Maisonneuve Est (842-9763)
CONSERVATOIRE: 1400, boul. De Maisonneuve Ouest (848-3878)
GOETHE INSTITUT: 418, rue Sherbrooke Est (499-0159)
IMPÉRIAL: 1430, rue De Bleury (848-0300)
PARALLÈLE: 3682, boul. St-Laurent (843-6001)
THÉÂTRE NATIONAL: 1220, rue Sainte-Catherine Est (521-0025)

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

IMMOBILIER COMMERCIAL, MARCHANDISES, OFFRES D'EMPLOI, PROPOSITIONS D

• CULTURE •

MUSÉES

Nouveau décor

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Les travaux vont bon train dans les locaux situés à l'arrière du Musée des beaux-arts de Montréal où s'installe le Musée des arts décoratifs de Montréal, autrefois situé au château Dufresne. Signé par l'architecte canadien Frank O. Gehry, le nouvel espace, jusqu'ici inutilisé, a été aménagé au coût de trois millions de dollars et pourra être visité à partir du mois de mai.

Le Musée des arts décoratifs de Montréal se trouvait depuis belle lurette à l'étroit au château Dufresne, endroit mal adapté à la tenue d'expositions. «Il y avait trop de fenêtres et les rayons ultraviolets détérioraient nos meubles et nos textiles. Le château Dufresne ne répondait pas non plus aux normes de sécurité qu'exigent les musées étrangers pour la location de leur collection», explique le directeur et conservateur en chef Luc d'Iberville-Moreau qui conviait hier la presse à une visite du chantier.

À l'origine, l'aire aménagée par le Musée des arts décoratifs de Montréal devait abriter des boutiques, comme cela se voit au Louvre, par exemple. L'espace laissé vacant par le Musée des beaux-arts de Mont-

réal fait maintenant le bonheur du Musée des arts décoratifs, fort d'un espace de près de mille mètres carrés, soit cinq fois plus d'espace qu'au château Dufresne. «Tout de même, notre musée, il est déjà trop petit!», s'exclame M. d'Iberville-Moreau, qui a vite dû refréner ses envies d'un vrai gros musée... comme il ne s'en fait plus.

Une nouvelle exposition, Le Plaisir de l'objet: nouveau regard sur les arts décoratifs du XX^e siècle, inaugurera les nouveaux locaux situés sur Crescent. Les quelque 200 objets qui y seront réunis seront puisés dans la collection du musée, qui comporte quantité de pièces — meubles, lampes, créations en verre, textiles — données par des collectionneurs canadiens, européens et surtout américains.

Si les budgets le lui permettent, M. d'Iberville-Moreau souhaite pouvoir faire venir des expositions de l'étranger, particulièrement dans le domaine de la mode, trop négligé à son avis par les autres musées.

Quoique partageant le même édifice que le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), il conservera une entité distincte. «Nous profite-

rons cependant des visiteurs de notre voisin et nous partagerons avec eux certains services, tels que la sécurité ou la climatisation.»

Comme le notait M. d'Iberville-Moreau, les lieux mêmes permettront «d'éduquer le public». Des premiers visiteurs à avoir vu le local signé Gehry — un architecte réputé dans l'installation d'expositions et la conception de musées, notamment le musée Guggenheim de Bilbao —, plusieurs se sont en effet étonnés à la vue de vitrines en contreplaqué.

«Plusieurs visiteurs m'ont demandé si nous allons les peindre! M. Gehry a justement bâti sa réputation sur l'usage qu'il fait du contreplaqué, de la tôle ondulée, de la broche, bref, de matériaux pauvres. Il faudra faire apprécier aux visiteurs les matériaux contemporains.»

Quant au château Dufresne, sa vocation demeure indéterminée. «Nous en avons été les locataires pendant vingt ans. Nous l'avons pris en ruines, l'avons restauré, entrete-

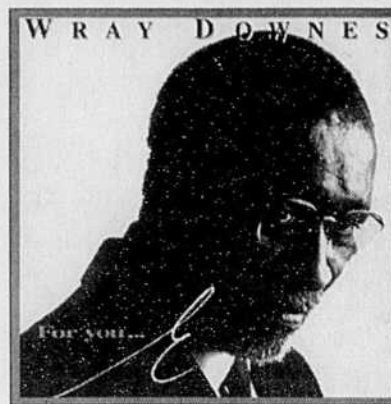
nu. L'endroit appartient à la Ville de Montréal qui décidera de son sort», continue M. d'Iberville-Moreau.

Les lieux mêmes permettront «d'éduquer le public»

JAZZ

Le secret le mieux gardé

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR



Cette semaine, on ne s'en plaindra pas, l'affiche jazz est bien belle: vendredi, le pianiste Jan Jarczyk sera à la tête d'un groupe comprenant le trompettiste Tim Hagans à la Salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM; vendredi et samedi, celui qui est peut-être bien le secret le mieux gardé au Canada se produira au club Usstairs.

Il s'appelle Wray Downes. Il est pianiste. Sur sa feuille de route, il est question d'enregistrements et d'accompagnements effectués pour les bénéfices de Coleman Hawkins, Lester Young, Dizzy Gillespie, Lionel Hampton, Buck Clayton, Sonny Stitt, Roy Eldridge, Buddy Tate, Arnett Cobb, Budd Johnson, Eddie Cleanhead Vinson, Harry Sweets Edison et bien d'autres encore. Bref, Wray Downes a prêté son talent comme son piano au contingent composé de ces fines lames qui ont imprimé leurs marques au jazz des années 30 à aujourd'hui.

La notoriété de Downes auprès des autres, ses pairs, est le fruit, en quelque sorte, d'une combinaison. Cet homme né en 1931 a une très solide formation classique. À preuve de 9 à 20 ans, il s'est fréquemment produit dans des festivals consacrés aux cou-

leurs musicales de Brahms, Mozart et tutti-quant. Puis, il est allé étudier au Trinity College à Londres. Entre-temps, il s'était pris d'une grande affection pour le blues à la manière de Coleman Hawkins et Charlie Parker.

Entre Londres et Paris, Wray Downes a souvent fait la navette pour accompagner les meilleurs musiciens américains de passage. Même qu'en 1952, il a enregistré avec le trompettiste Bill Coleman. Ensuite, il est revenu au Canada. Et d'abord dans sa ville natale. Pour y faire quoi? Accompagner Milt Jackson ou Dizzy Gillespie et travailler pour Radio-Canada.

Depuis lors, soit depuis les années 60, Wray Downes n'a jamais cessé

d'être un pianiste éminent.

À ses côtés, il y aura le contrebassiste Dave Young à qui récemment, et encore une fois, la revue américaine a consacré un article pour souligner l'extraordinaire étendue de son art. Sur étonnante Justin Time, ce gentleman a réalisé une aventure unique dans les annales du jazz.

Dave Young a enregistré une série de duos avec les meilleurs pianistes, soit Oscar Peterson, Barry Harris, Tommy Flanagan, Kenny Barron, Cedar Walton, Mulgrew Miller, et plusieurs autres. Cette série saluée un peu partout dans le monde comprend trois volumes produits par Justin Time. Toujours sur Justin Time, on peut entendre ces deux musiciens ensemble avec Archie Alleyne à la batterie. Le titre de cet enregistrement savoureux de bout en bout: Wray Downes - For You E.

Enfin, soulignons la belle affiche qu'ont concoctée de concert l'Association de jazz de Montréal et le pianiste Jan Jarczyk. Demain soir à la Salle Marie Gérin-Lajoie, cet excellent pianiste se produira en compagnie du trompettiste newyorkais Tim Hagans, du saxophoniste Mike Sim, du contrebassiste Eric Lagacé, et du batteur André White. C'est 9 \$ pour les membres et les étudiants, 14 \$ pour les autres.

FMS



Ce soir à 19 h 30

Phil Collins et Suzanne Vega à Taratata!

Grandes vedettes. Grands duos. Soirée exquisite!

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

La course à la chefferie du Bloc québécois et les jeunes militants libéraux.
Télé-Québec, 19h

LA VALSE DES AGENTS

Émission sur le rôle des agents dans la vie professionnelle des joueurs de hockey et les pratiques auxquelles ils recourent pour faire signer des contrats à de jeunes joueurs.
TQS, 19h

LA VIE D'ARTISTE

La rockeuse Terez Montcalm fait la connaissance de la soprano Lyne Fortin. Aussi, le Festival international des films sur l'art et la troupe de théâtre «Il va sans dire», avec Dominic Champagne.
Radio-Canada, 19h30

CHER OLIVIER

Dernière de quatre. Le passage d'Olivier Guimond à Radio-Canada se vit difficilement. Les critiques démolissent l'émission «La Branche d'Olivier» et l'artiste retombe dans l'alcool.
TVA, 21h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

FEMMES DE PERSONNE

(4) Fr. 1984. Drame psychologique de C. Frank avec Marthe Keller, Caroline Cellier et Fanny Cottençon. Les problèmes personnels de trois femmes qui travaillent dans un centre de radiologie.
SRC 23h45

COMME UN TAUREAU SAUVAGE

(2) (Raging Bull) É.-U. 1980. Drame biographique de M. Scorsese avec Robert De Niro Cathy Moriarty et Joe Pesci. La carrière et les problèmes personnels du champion boxeur Jake La Motta.
TQS 0h30

GLORY

(3) É.-U. 1989. Drame historique de E. Zwick avec Matthew Broderick Denzel Washington et Morgan Freeman. Durant la guerre de Sécession aux États-Unis, un jeune officier nordiste revendique les mêmes droits pour les soldats noirs volontaires qui forment son régiment.
CTV 1h05

NIGHT ZOO

(4) (Un Zoo la nuit) Can. 1987. Drame de meurtres de J.-C. Lauzon avec Gilles Maheu, Roger Le Bel et Germain Houde. Harcelé par un policier véreux, un ex-détenu reprend contact avec son père dont il tente de rendre les dernières heures plus agréables.
CBC 1h30

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 (2) 4 (4) Sur la piste (16:27) / 0340 (16:55)	Watatow	Fa Si La chanter	Ce soir	Virginie	La Vie d'artiste / Espace libre	Urgence	L'Écuyer / Marc Dupré, Jim Corcoran, Michel Courtémance	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La chanter (23:02)	Sport / Cinéma / FEMMES DE PERSONNE (4) avec M. Keller, C. Cellier (23:45)			
TVA	4 (4) 5 (5) 6 (6) Claire Lamarche / Il est marié et c'est parfait comme ça (16:00)	Les Amuse-gueules / René-Richard Cyr, Martin Matte, Zachary Richard	Le TVA	Piment fort / Pierre Légaré, Anthony Kavanagh, Chantal Franke	Chambres en ville	Spécial Claire Lamarche / Avec vous pour la 1000e fois	Cher Olivier (4/4)	Le TVA	chaBada / Claude Blanchard, le groupe Quartango, André Melançon, Samuel Landry	Le TVA Sports / Loteries (23:52) / Télé-achats (23:58)					
10	10 (10) 11 (11) 12 (12) Iris / Pacha	La Princesse Astronaute	Passe-Partout	Les Misérables	Allô prof	Québec plein écran	En pleine nature	Mode d'emploi	Le Corps humain	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:24)				
15	15 (15) 17 (17) 24 (24) Les Simpson	Le Grand Journal	La Guerre des Clans	Flash	La Valse des agents	Hockey / Canadiens - Bruins		Le Grand Journal	Sports Plus	Parlons-en!					
13	13 (13) 14 (14) Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Adrienne Clarkson Presents	5 Inside Qc / Health Sh. (19:30)	Ekhaya - A Family Chronicle	The Nature of Things	CBC News	News	Cinéma / NIGHT ZOO (4)				
8	8 (8) 13 (13) Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	High Incident	Cybill	Naked Truth	Law and Order	CTV News	Nightline			
12	12 (12) 13 (13) Mad About You	Seinfeld	Pulse	E.T.	Friends	Jeopardy		Seinfeld			Pulse / Sports				
13	13 (13) 14 (14) Afterschool Special (16:00)	News	ABC News	ABC News	E.T.	Mad About You		Vital Signs		Peter Jennings Reporting / Pot of Gold	News	Nightline (23:35)			
22	22 (22) 23 (23) Star Trek: Deep Space Nine	News	M*A*S*H								News / Roseanne				
3	3 (3) 8 (8) Basketball (12:10)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	NCAA Basketball Championships									
5	5 (5) 10 (10) Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy	News	CBS News	Home Improv.	Wheel of...	Friends	Suddenly Susan	Seinfeld	Naked Truth	Law and Order (1/3)	News	The Tonight Show (23:35)	
10	10 (10) 15 (15) Live at Five	Inside Edition			Real TV	Extra									
33	33 (33) 34 (34) Kratt's Creat.	Bill Nye	C. Sandiego?	News	Nightly Bus.	Vermont ETV Cooks! Chocolate								Cinéma / LIFE WITH FATHER (4)	
57	57 (57) 58 (58) Bill Nye	Wishbone	Wild World	ITN News	Nightly Bus.	News	No Price Too High					Nature's Symphony	Charlie Rose		
16	16 (16) 17 (17) Touched by an Angel	Global News			E.T.	Sabrina	Friends	The Simpsons	Seinfeld	Grace Under	Traders	Global News	Sports		
24	24 (24) 25 (25) Polka/Tots/...	Arthur	Kratt's Creat.	Off the Hook	Fragile Nature	Studio 2				Catherine Cookson	The Parent Connection	Studio 2			
TSN		Curling / Tournoi Labatt Brier (15:30)		Sportsdesk	That's Hockey!	Golf / PGA Classique Honda									
RDS				Sports 30 Mag		Coupe du Monde de ski alpin	Ski Mag								
TV5	TV5 (TV5) 1 (1) Plaisir de lire	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Taratata / Génération Sensations (20:45)	Femmes / Jeux de pouvoir	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...			
CF	CF (CF) 2 (2) Débrouillards	Schtroumpfs	Le Studio	Ma sorcière...	Radio Enter										
MP	MP (MP) 3 (3) Musique vidéo (13:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	VidéoPlus	Box-office	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.						
MM	MM (MM) 4 (4) VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	The Monkees	VideoFlow			Classic...	Spotlight		
SE	SE (SE) 5 (5) Tu m'avais promis (16:50)			La Face cachée de la lune (18:20)		Jury en otage		Erreur sur la personne				Liste noire (23:10)			
YTV	YTV (YTV) 6 (6) Real Monsters	Spiderman	Secret World	Rugrats	Charlie Brown	Beasties	Are You Afraid	Secret World / Eerie Indiana	Super Dave...	Tarzan	Catwalk	Red Green Sh.			
RDI	RDI (RDI) 7 (7) Marchés (16:35)	Aujourd'hui		Euronews	Au travail!	L'Édition intern.	Capital Actions	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario/l'Ouest		
D	D (D) 8 (8) Cosmos (16:00)	Mission impossible		Les Châteaux américains	Animalier / Tyto Chouette effraie	L'Ouest, le vrai		Biographies / Nostradamus	L'Homme de fer			Cinéma / MADAME X (6)			

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Œuvres vives

Peu connue ici, la Fondation Camille a été créée en 1985 par Michelle Coquillat. Baptisée ainsi en hommage à Camille Claudel, sa mission est de promouvoir et de faire connaître les créations féminines contemporaines en arts plastiques.

Bernard Lamarche

Depuis sa création, la Fondation Camille est parvenue à fonder un véritable mouvement autour de la création au féminin, procédant, à travers un jury imposant constitué de professionnels de l'art, à l'élaboration d'un fonds international d'œuvres produites uniquement par des femmes. Dans son programme de soutien, outre la volonté de rétablir un équilibre dans la reconnaissance des artistes notoires, où les femmes sont passablement négligées, est inscrit un vigoureux volet de diffusion des œuvres acquises. Pendant tout le mois qui vient, c'est au tour de Montréal d'accueillir ces œuvres dans son réseau des Maisons de la culture. C'est la première fois que cette collection est présentée en Amérique du Nord. Une primeur, l'événement, intitulé Œuvres vives, est réellement de taille.

Volets international et local

Du 1^{er} au 27 mars, les Maisons de la culture Côte-des-Neiges (5290, chemin de la Côte-des-Neiges, tél.: 872-6889) et Notre-Dame-de-Grâce (3775, rue Botrel, tél.: 872-2157) prêtent leurs cimaises au volet international de cet événement. Parmi les artistes invitées, on remarque les noms de Sophie Calle, Louise Nevelson, Orlan, Rebecca Horn, Gina Pane, pour ne nommer que celles-là. Au total, 25 œuvres occupent les deux espaces. D'un autre côté, les salles de la galerie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) accueillent, jusqu'au 5 avril prochain, un volet québécois attendant à cet événement. Le pendant local a été monté à partir des œuvres de la Collection Lavallin, intégrée à la collection du Musée d'art contemporain de Montréal depuis 1992. Quinze artistes, et non les moindres, fournissent les œuvres pour l'exposition Présences: Jocelyne Allouche, Louise Robert, Dominique Blain, Sylvia Safdie, Carol Wainio, Irene F. Whitmore, Betty Goodwin, Françoise Sullivan, etc. Le vernissage de cette exposition se tient samedi prochain, à compter de 17h.

Pour compléter ce portrait déjà fort intéressant, un colloque sur le thème «Récit d'une intimité» se tiendra tout juste avant l'ouverture de l'exposition, ce samedi, à partir de 14 heures. Présidé par Louise Dusseault-Letocha, professeure d'histoire de l'art à l'UQAM et commissaire d'exposition du volet québécois de l'événement, les conférences seront prononcées par Michelle Coquillat, directrice de la Fondation Camille, Elisabeth Leibovici et Jeannine Marchessault. Une table ronde accueillant les artistes Jocelyne Allouche, Francine Larivée et Louise Simms suivra ces lectures. Complémentaire aux expositions, le colloque aura lieu à la galerie de l'UQAM, au local J-R120. Pour de plus amples informations, on téléphone au 987-8421.

Images de femmes

Les œuvres de 43 femmes artistes, voilà ce que réserve l'événement Images de femmes, qui a cours de-



puis le 7 mars dernier, dans le secteur du Mile End, jusqu'au 21 mars. L'événement, organisé à l'occasion de la Journée internationale de la femme, en est à sa quatrième édition et a doublé en volume depuis l'an dernier. Environ un quart des travaux est exposé à la bibliothèque du Mile End, le reste des œuvres étant disséminé dans les vitrines de quarante commerçants du quartier. Peintures, sculptures, installations, photographies et estampes figurent au programme. Une carte des points d'exposition est disponible gratuitement. On se renseigne au 872-2141.

Vernissage etc.

Pour rester dans le ton, notez que la galerie La Centrale, dont le principal mandat est de diffuser l'art produit par des femmes, inaugure, samedi à 15 heures, l'exposition au titre très évocateur Exquises duplicities/Indelicacies qui réunit les œuvres de Jeanne Dunning (Chicago), Sharon Raynard (Montréal) et Monique Safford (New York). De plus, une programmation vidéo réunissant les œuvres de cinq artistes accompagne l'exposition montée par la conservatrice Sylvie Fortin, rattachée à la Galerie d'art d'Ottawa. L'exposition traite de «la répression du désir féminin, qu'il soit homosexuel ou hétérosexuel, provoqué par le sida et la vague de conservatisme qui déferle sur les pays occidentaux». Jusqu'au 20 avril.

Rattaché à cette exposition qui promet, Fortin propose un essai qui fera partie de la prochaine publication annuelle de la galerie, lancée le 9 avril prochain. A cette occasion, elle prononcera une conférence. Mercredi le 9 avril, à 19 heures. La Centrale est située au 460, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 506. On se renseigne au 871-0268.

FIFA

Si vous l'avez manqué samedi dernier lors de l'ouverture de l'événement Images de Femmes, vous pouvez reprendre demain en début de soirée. Le FIFA présente Les cheveux en quatre, un film de Mireille Dansereau, de qui on tient Les seins dans la tête. On y aborde les politiques corporelles et identitaires liées au drame, plus cruel sans doute chez les femmes, de la perte de la chevelure, dans une société fétichisant futilement cet accessoire. On cède la parole à un anthropologue, à un historien de l'art et à un psychanalyste. Malheureusement, il n'est présenté qu'une seule fois. Au cinéma de l'ONF, 1564, rue Saint-Denis, vendredi à 18h.

MUSIQUE

Chansons traditionnelles électriques

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Plus de chansons populaires gagneraient à être écrites par un professeur de philosophie au cégep. Et plus de professeurs de philosophie gagneraient à écrire des chansons qui soient jolies et réfléchies. Marc Chabot est de ceux-là, de ceux que les étudiants pressent de questions pendant les pauses. Peut-être pas sur le problème de l'être chez Heidegger, mais quand même.

«C'est vrai que t'écris des chansons avec Richard Séguin et Luce Dufault? Marc Chabot répond par l'affirmative, mais sans plus. «J'y gagne en crédibilité auprès d'eux, mais il ne faut pas mélanges les choses, ce sont deux métiers différents», explique Marc Chabot, auteur d'essais sur l'amour homme-femme, sur Don Quichotte, sur les journaux intimes d'écrivains publiés chez VLB et Nuit Blanche.

Différents, mais pas inconciliables, visiblement. Sans s'inquiéter des exigences radiophoniques, Marc Chabot vient d'écrire des chansons de quatre, cinq, six minutes inspirées de l'Allégorie de la caverne de Platon, de la triste histoire d'amour d'Abelard et Héloïse, du folklore irlandais, de légendes inuit.

Bientôt, sans doute, le refrain des étudiants changera. C'est vrai que t'écris pour Claire Pelletier? Claire Pelletier? L'ancienne choriste de Michel Rivard, Claude Dubois, Louise Fores-

tier, Geneviève Paris, Jean-Guy Moreau dans le spectacle «De Félix à Desjardins» et la conjointe de Pierre Duchesne, le bassiste de Richard Séguin et le réalisateur consacré de Pigeon d'Argile de Kevin Parent.

Fortes d'aussi hautes influences et d'une si belle voix, pourquoi Claire Pelletier a-t-elle attendu la fin de la trentaine pour investir l'avant-scène? L'interprète: un bébé, puis que le bébé grandisse, puis de connaître le b-a-ba du métier en observant les autres, puis d'obtenir des chansons qui lui permettent de se distinguer. Et comment! Dans un créneau difficile, Claire Pelletier a déjà vendu 10 000 exemplaires de Murmures d'histoire dont elle a écrit avec Pierre Duchesne une musique surprenante alliant guitares électriques et instruments anciens.

Une surprise, admet Claire Pelletier. «On a passé un an à temps perdu dans notre studio de notre sous-sol à Longueuil, à temps perdu, à produire nous-mêmes ce DC sans faire aucun compromis, quitte à ce que ce DC ne paraisse que pour nous-mêmes, quitte à ce qu'il ne soit jamais distribué, quitte à ce qu'il ne joue jamais à la radio. S'il fallait attendre les radios pour faire de la création...»

Tout compte fait, DC et spectacles ne sont pas si marginaux qu'on le pensait, surfant sur l'engouement pour la tradition qui profite aussi — mais sur un autre registre — au conteur Michel Faubert et à la Botine Souriante.

THÉÂTRE

Triste hara-kiri

CHRYSANTHEME

Un texte de Eugene Lion, dans une traduction de Guy Beausoleil. Mise en scène: Guy Beausoleil assisté de Suzanne Bouchard. Décor et éclairages: Jean-Charles Martel. Conception sonore: Diane Leboeuf. Costumes: Mireille Vachon. Consultant en illusionnisme: Stéphane Bourgoïn. Mouvements: Huy Phgong Doan. Avec: Roger Léger, Jacques Lavallée, Isabelle Miquelon, Marie-Hélène Gagnon, Gilles Pelletier, Pierre Curzi, Stéphane F. Jacques. Présenté au Théâtre d'Aujourd'hui jusqu'au 27 mars 1997.

SOLANGE LÉVESQUE

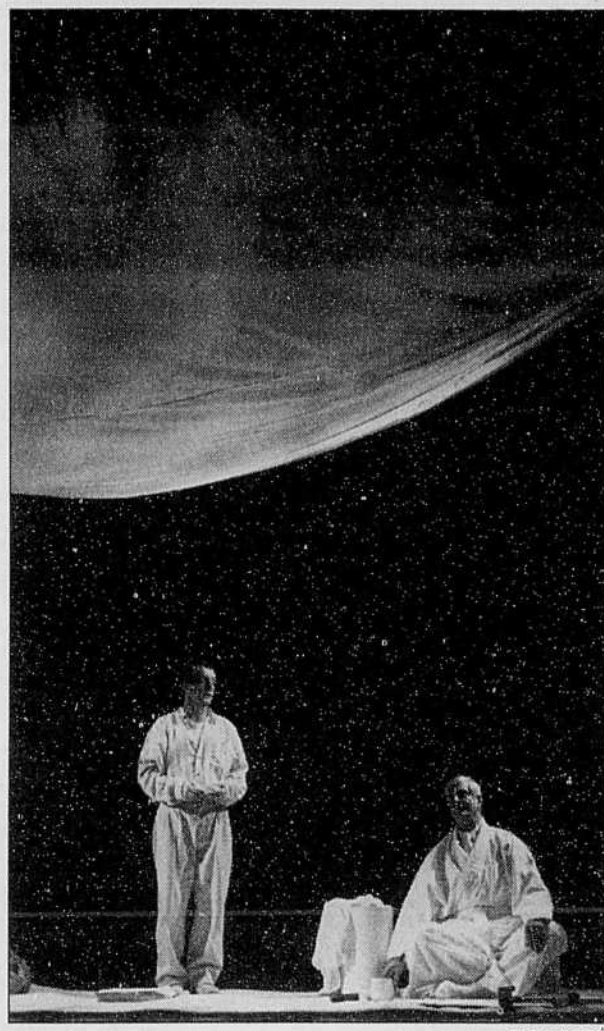
Cinq minutes après le début de la pièce, je me suis dit que je me trouvais en face d'un objet insolite; patiemment, j'ai attendu, prête à me laisser emmener là où on semblait vouloir nous emmener. Après quinze minutes, la frustration grandissait; au bout de trois quart d'heures, j'ai compris qu'on ne nous emmènerait nulle part; l'une après l'autre, toutes les pistes étaient abandonnées.

Une heure plus tard, je n'avais pas encore réussi à retenir le nom des personnages et à intégrer, à leur sujet, des informations qui puissent m'attacher à eux de quelque manière; à l'entracte, je me suis demandé si, dans le groupe d'artistes ayant travaillé au spectacle, quelqu'un avait osé dire, à un moment donné: «il y a un problème». Quelqu'un n'a-t-il pas été alerté? Comment en est-on arrivé à croire que ce texte était prêt pour la scène? L'auteur parle de sa pièce comme d'une répudiation de nos automatismes antagonistes, l'affirmation qu'une action empathique est toujours la voie la plus sage [...]; je veux bien. Mais son texte ne me permet pas de le saisir moi-même. C'est malheureux et je suis désolée.

Une pièce mise en scène à l'intention d'un public doit donner quelque chose: une histoire qui accroche, une langue qui invite à entrer dans un univers, une poésie, un climat, un bon suspense, un cri (Gauvreau), une plongée dans l'absurde (toujours sous-tendue par un sens — Ionesco, Beckett, Tardieu, etc.), des relations entre des personnes auxquelles on puisse s'identifier, un monde inconnu qui séduise, intrigue ou interpelle; tout est possible! A condition qu'on sente une sincérité, une recherche, un esprit, un désir...

Chrysantheme m'est apparu comme un texte-concept qui donne l'impression d'avoir été fabriqué plutôt que d'être venu à son auteur par la voie d'une inspiration, d'une expérience affective ou existentielle. Ses personnages aussi sont des personnages-concepts.

Je le confesse: je n'ai pas trouvé d'accès à cette pièce. Il y est question d'hôpital, d'un cardinal qui veut être pape, d'un astéroïde qui va frapper, de recettes de cuisine orientale (longueuement), de dinosaures, de trafic d'héroïne, et beaucoup du Japon; on y trouve des références gratuites à l'actualité; et il y a bien un couple: Zac et Eva, des allusions à des jeux de pouvoir entre le Rouge et le Noir; il y a de multiples niveaux: le fantasme, le rêve, une réalité... (mais quoi?) Tout cela se greffe sur une suite de tableaux esthé-



YVES DUBÉ

Roger Léger et Gilles Pelletier dans Chrysantheme

tisants et japonisants, démonstration d'arts martiaux à la clé. Les femmes y sont mère, enfant ou putain. Les hommes: des enfants, des cyniques ou des squelettes sans chair. Tout cela baigne dans une dérision implicite dont je n'ai pas pu identifier la cible.

La traduction entremêle les niveaux de langue de manière incontrôlée, sans esprit et sans pouvoir d'évocation (mais peut-être est-ce déjà ainsi dans le texte original?). On trouve, par exemple, des clichés du genre «Minute, papillon!» ou «A qui l'it coeur après neuf heures?» (rapporteurs, dans le contexte); des formules du calibre: «Tu te gorges dans mon sang» (sic) ou «J'en fais dans mes culottes».

Quand le texte ne se donne pas, la scénographie a beau être exquise, les comédiens ont beau déployer expérience et talent (du talent, il y en a dans cette distribution), c'est peine perdue; chaque geste, chaque réplique est un coup d'épée dans l'eau. Et le spectacle meurt en se faisant hara-kiri. Je suis vraiment désolée.

Comprendre l'art contemporain

BERNARD LAMARCHE

Du haut de ses quinze pommes, à une heure qui semble être celle des bilans, au sommet d'une pile de statistiques fièrement affichées au catalogue, la programmation du Festival International du film sur l'art (FIFA) promet, encore cette année, de plaire à tous et chacun. Diversifié à souhait, l'éventail des productions permet, pour ce qui est des arts visuels, d'y dénicher des points d'intérêt précis qu'on a voulu à notre tour souligner. Parmi eux, une propension à traiter de circulation et de diffusion des œuvres d'art, de muséologie, ainsi que des sources iconographiques en amont des œuvres, bref, du voyage des motifs et des inspirations en art et en peinture.

La question de la circulation et de la diffusion de l'art pourrait être étendue à tout un pan de l'édition de cette année. D'abord avec Qu'est-ce que c'est? Comprendre l'art contemporain (ce soir, Musée d'art contemporain (MACM) à 18h), un surprenant petit film de Chris Mullington produit avec la participation du Musée des beaux-arts du Canada. Cette interrogation trouve réponse ailleurs dans la programmation, grâce à une série de films s'arrêtant sur l'art de figures importantes pour les années 60 et 70 (Beuys, Ryman, Long, etc.). Faute de satisfaire à l'ordre du jour — on tique un peu face à de magnifiques tautologies du genre «l'art contemporain, c'est celui qui se fait maintenant» — le film de Mullington soulève suffisamment de paramètres démythificateurs de l'art contemporain pour avoir le goût d'en savoir plus long.

C'est à ce moment qu'interviennent d'autres documentaires, notamment celui, avare de commentaires, qui s'évertue à démontrer les propriétés spatiales de l'œuvre de Roland Poulin (MACM, ce soir à 20h) ou cet autre, sur Bruce Nauman (Make Me Think, Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), vendredi et samedi à 19h). Un film très éclairant dans son souci de rendre la complexité des œuvres de cet artiste conceptuel américain, toujours actif, auquel se réfèrent aujourd'hui de nombreux artistes.

Côté art contemporain, De la rui-

ne à la lumière: Georges Rousse (MACM, vendredi à 20h, et dimanche à 16h) documente la genèse d'un projet de l'artiste français suite au tremblement de terre de Hansin, au Japon, en 1995. Invité par des pairs, Rousse peint l'intérieur des bâtiments détruits en des compositions ingénieuses qui restructurent totalement l'espace, qu'il photographie par la suite. Aussi en provenance de ce coin du globe, de la Chine cette fois, les Chroniques de Chine (MACM, samedi à 20h, et dimanche à 18h) vous mettront en contact avec les difficultés

qu'ont les artistes chinois contemporains, en mode, musique et peinture, face à l'autorité gouvernementale de l'endroit. Reprenant le couple art et politique, Hidden Hands enquête sur le soutien financier des expressionnistes abstraits américains par la CIA (MACM, samedi à 14h).

Pas très loin de ces considérations, et tout aussi décapant, Egídio Marzotta: un collectionneur (MACM, dimanche à 14h), aborde un thème qui a fait manchette l'automne dernier au Musée d'art contemporain: l'art de la collection en art actuel. Avec son pendant, Un marchand, des artistes et des collectionneurs (MACM, vendredi à 20h, et dimanche à 16h), qui retrace les activités commerciales des parisiens Marianne et Pierre Nahon, à travers le monde de l'art contemporain. Celui-là traite «d'écartés déontologiques».

Non étranger à la question de la collection et de la diffusion des œuvres d'art, le problème de la conservation et de la restauration des œuvres anciennes constitue un des axes défendus par la sélection de cette année. Arte Negata (MBAM, vendredi à 21h) s'inquiète du sort du patrimoine culturel négligé de l'Italie, une vision non alarmiste mais amère, rendue à travers l'œil aguerri de l'historien de l'art vieillissant Federico Zerri. Un film dont la superbe rivalise avec celle du documentaire sur les réfections des architectures italiennes de Carlo Scarpa (Centre Canadien d'architecture, vendredi à 16h, et samedi à 20h). En lice à ce su-

jet, voir aussi le film sur la restauration des esquisses des Carracche pour le Palais Farnèse à Rome (MBAM, dimanche à 13h).

L'histoire de l'art, ses gens et ses méthodes sont aussi à l'honneur. Un hommage est rendu à l'historienne d'art Lada Nikolenko, exilée pendant 52 ans de sa Russie natale, dans Memoirs of a Frustrated Hedonist (Goethe-Institut, vendredi à 20h30) qui donne un aperçu sensible de la relation enflammée de cette femme pour l'art. L'origine du monde (MBAM, vendredi à 21h) retrace la genèse et les différents propriétaires du controversé tableau du même titre, de Courbet. Sur Francis Bacon, un documentaire très conventionnel, en compétition, qui remonte les sources et les influences de cette peinture marquante pour le XXe siècle (Figures de l'excès, MBAM, vendredi et samedi à 19h).

Un autre reprenant les travaux de l'historien de l'art Richard Kendall sur De gas (MBAM, dimanche à 17h). D'autres sur Monet et Whistler.

Bien que cohérente, la programmation du FIFA cache quelques étonnements. Un documentaire sur les chiens Terre-Neuve (Gentle Giants, ONF, samedi à 20h, et dimanche à 14h), en compétition officielle de surcroît, trouve

une niche inconfortable tant son sujet semble en porte-à-faux face à son entourage. Doublement étonnant, le petit film n'est pas inscrit, dans l'horaire de projection, aux côtés de celui sur les braques de Weimar de Wegman (MACM, dimanche à 14h). On en aurait sûrement fait une séance qui a du chien.

DANSE

Les GBC célèbrent

LE DEVOIR

Après avoir approché Édouard Lock cette saison, les Grands Ballets continueront leur timide incursion en danse contemporaine et présenteront la saison prochaine une création de la chorégraphe et directrice artistique de O Vertigo, Ginette Laurin. Autre nouvelle d'importance: à l'été 1998, les GBC feront leur première tournée d'envergure en France. Voilà pour les fastes annonces faites par les GBC hier, au lancement de leur prochaine saison.

La triste nouvelle? Outre les traditionnels Carmina Burana et Casse-Noisette, les GBC n'auront pas les moyens de se payer d'orchestre et les danseurs devront l'an prochain encore s'exécuter sur des bandes. Des chorégraphes de Balanchine, Nijinski, Tidor, Fokine, Kylián sont entre autres au programme qui annonce aussi la venue du Royal Winnipeg Ballet et du Ballet national du Canada, comme à chaque année, mais aussi celle du Dance Theatre of Harlem.

Toujours en danse mais d'un tout autre type, en danse actuelle, soulignons enfin que Danse en Saison ne sera pas présentée en 1997-1998 à cause d'un manque de financement, comme nous l'annoncions il y a quelque temps dans Le Devoir.

EN BREF

Toi Ted, moi Jane

(Reuter) — L'actrice Jane Fonda voit en son époux Ted Turner celui qui lui rappelle le plus son père, le regretté Henry Fonda. Mais il n'a aucun de ses défauts, a confié Mme Fonda à la revue Vanity Fair. Ainsi qu'une «importante différence. Ted est bien dans sa peau, il aime les femmes et ne se sent pas menacé par elles». Le magazine tient également ceci d'un collaborateur de Turner, à savoir que sa femme l'a très bien compris: «Il ne supportait pas d'être seul. Même quand Ted était marié avant, il y avait toujours une fille avec lui. Alors Jane ne le laisse jamais seul, ils sont toujours ensemble».

Le rythm'n blues en deuil

(Reuter) — La chanteuse LaVern Baker, qui a influencé le rythm'n blues dans les années 1950, vient de décéder suite à des problèmes cardiaques, rapporte le New York Times. Disparue à l'âge de 67 ans, Mme Baker avait connu le succès notamment avec Tweedlee Dee et Jim Dandy, des chansons qui se sont vendues à plus d'un million d'exemplaires en 1957.

Décès d'un compositeur

(AP) — Le compositeur Hugo Weisgall, auteur d'opéras notamment, est décédé mardi à l'âge de 84 ans, a annoncé le New York City Opera. La compagnie va d'ailleurs présenter, en avril, son drame lyrique Esther. Débarqué en 1920 de sa Tchécoslovaquie natale, Weisgall a plusieurs fois repris des classiques de la littérature traitant de grands dilemmes moraux et sociaux de notre temps. Après son premier opéra The Tenor (1950), il vit créer, en 1959, Six personnages en quête d'auteur, tiré de la pièce de Luigi Pirandello.

Mort de Lars Ahlin

(AP) — L'auteur Lars Ahlin, qui a été beaucoup inspiré par la condition ouvrière, vient de mourir à l'âge de 81 ans, rapporte l'agence TT. Ahlin avait débuté comme romancier, il y a un demi-siècle, avant de s'arrêter, vers 1960, pour une vingtaine d'années. Né à Sundsvall, sur la Baltique, Lars Ahlin avait exercé une foule de métiers. Son premier livre Tabb et son Manifeste fut suivi de Min Dod ar Min (Ma mort est à moi) qui lui valut la célébrité.

VOYEZ LA COMÉDIE DE LA DÉCENNIE!

Un film de Claude Fournier

Roy Dupuis
Patrick Huard

13 ANS ET PLUS

DÈS DEMAIN DANS UN CINÉMA PRÈS DE CHEZ VOUS!